

# Bilan mi-parcours du PCAET Plan d'actions 2020-2022





# PCAET Mutualisé

## Bilan du plan d'actions

publié le 2/04/2024



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales



# TABLE DES MATIERES

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
1. LE PAYS SUD TOULOUSAIN COORDINATEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE .....	4
2. DES PLANS D' ACTIONS CO-CONSTRUITS ET CO-PORTES.....	4
3. UN PLAN D' ACTIONS EVOLUTIF .....	5
4. LES ACTIONS DES COLLECTIVITES ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE S' INSCRIVENT DANS LES 19 AXES DE LA STRATEGIE .....	5
<b>TAUX D'AVANCEMENT DU PLAN D' ACTIONS</b> .....	<b>7</b>
1. TAUX D'AVANCEMENT GLOBAL DES ACTIONS .....	7
2. TAUX D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU PAYS SUD TOULOUSAIN .....	9
3. TAUX D'AVANCEMENT DES ACTIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE .....	10
4. TAUX D'AVANCEMENT DES ACTIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE .....	13
5. TAUX D'AVANCEMENT DES ACTIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN AUTERIVAIN.....	15
<b>ANALYSE DE L'AVANCEMENT DU PLAN D' ACTIONS</b> .....	<b>17</b>
<b>TABLEAU DE BORD DETAILLE</b> .....	<b>18</b>
<b>ORIENTATION 1 : UN TERRITOIRE MOBILISATEUR ET ENGAGE POUR LA REDUCTION DE SON EMPREINTE CARBONE, PORTE PAR SON SCOT</b> .....	<b>18</b>
AXE 1 : PILOTER ET SUIVRE LE PLAN CLIMAT .....	18
AXE 2 : FAIRE CONNAITRE LE PLAN CLIMAT ET ANIMER UN RESEAU LOCAL D' ACTEURS ENGAGES.....	22
AXE3 : PARVENIR A UNE COHERENCE ET UNE COOPERATION INTER EPCI .....	25
<b>ORIENTATION 2 : LA SOBRIETE ENERGETIQUE DE L'HABITAT ET DU BATIMENT ET L'EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES</b> .....	<b>27</b>
AXE 4 : FAVORISER LA RENOVATION ENERGETIQUE DANS L' HABITAT ET L' EQUIPEMENT .....	27
AXE 5 : FAIRE DU PATRIMOINE PUBLIC UNE VITRINE D' EXEMPLARITE .....	32
AXE 6 : PROMOUVOIR LA SOBRIETE DANS LES USAGES QUOTIDIENS .....	34
<b>ORIENTATION 3 : LA TRANSITION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE, UN ATOUT DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE</b> .....	<b>35</b>
AXE 7 : DEVELOPPER LES COMPETENCES ET L' INTELLIGENCE TERRITORIALE AUTOUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE .....	35
AXE 8 : DEVELOPPER L' ECONOMIE CIRCULAIRE .....	41
AXE 9 : DEVELOPPER UNE AGRICULTURE DURABLE .....	43
AXE 10 : AMENAGER DURABLEMENT LES ZONES D' ACTIVITES .....	49
<b>ORIENTATION 4 : UN TERRITOIRE FAVORISANT LES MOBILITES RESPONSABLES ET SOLIDAIRES POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE L' AIR</b> .....	<b>51</b>
AXE 11 : DIFFUSER EN ANCRER L' ATTENTION PORTEE AUX MOBILITES ALTERNATIVES.....	51
AXE 12 : FACILITER ET AMPLIFIER LES MOBILITES ALTERNATIVES.....	52
AXE 13 : LEVER LES FREINS AUX DEPLACEMENTS DES PUBLICS RENCONTRANT DES PROBLEMES DE MOBILITE .....	55
AXE 14 : AMENAGER LE TERRITOIRE AU SERVICE DES MOBILITES ALTERNATIVES ET LIMITANT LES DEPLACEMENTS.....	55
<b>ORIENTATION 5 : UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE</b> .....	<b>58</b>
AXE 15 : CONSTRUIRE UN SCHEMA D' APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE RESPONSABLE ET PERFORMANT.....	58
AXE 16 : CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES D' ENERGIES RENOUVELABLES EN COOPERANT ENTRE LES ACTEURS POUR CREER DE LA VALEUR LOCALE.....	58
<b>ORIENTATION 6 : UN TERRITOIRE ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</b> .....	<b>66</b>
AXE 17 : MAINTENIR LA QUALITE DE VIE ET LIMITER L' EXPOSITION AUX RISQUES DES POPULATIONS PAR UN AMENAGEMENT DURABLE.....	66
AXE 18 : TENDRE VERS UNE CONSOMMATION ET UNE ALIMENTATION DURABLE ET EN LIMITER L' IMPACT .....	67
AXE 19 : PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITE.....	74
<b>PLAN D' ACTIONS DETAILLE</b> .....	<b>77</b>

## 1. Le Pays Sud Toulousain coordinateur de la transition énergétique

Avec la loi NOTRe, les collectivités deviennent les chefs d'orchestre de la transition énergétique.

Le Pays Sud Toulousain est le coordinateur de la transition énergétique sur son territoire. Bien que consommatrices, productrices d'énergie, aménageuses et incitatrices, les collectivités ne vont pas porter seules toutes les actions du plan climat. L'atteinte des objectifs de Territoire à Energie Positive ne se fera pas sans la contribution des acteurs socio-économiques du territoire. C'est en ce sens que le législateur a confié ce rôle de coordinateur, c'est-à-dire d'impulser et d'accompagner les initiatives locales tout au long de la démarche du PCAET.

## 2. Des plans d'actions co-construits et co-portés

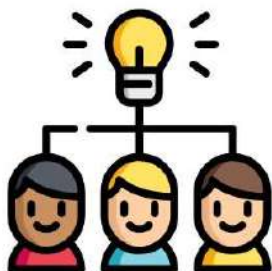
Le plan d'actions du PCAET est issu de la consolidation de plusieurs programmes d'actions qui sont portés par le Pays Sud Toulousain, les acteurs de façon transversale, et de façon différenciée pour les EPCI soumises règlementairement au PCAET que sont les Communautés de Communes du Volvestre, du Bassin Auterivain et de Cœur de Garonne.



Figure 1 : Organisation générale du plan d'actions

Les collectivités soumises à PCAET sont responsables de la mise en œuvre et du suivi des actions délibérées dans le cadre de ce plan.

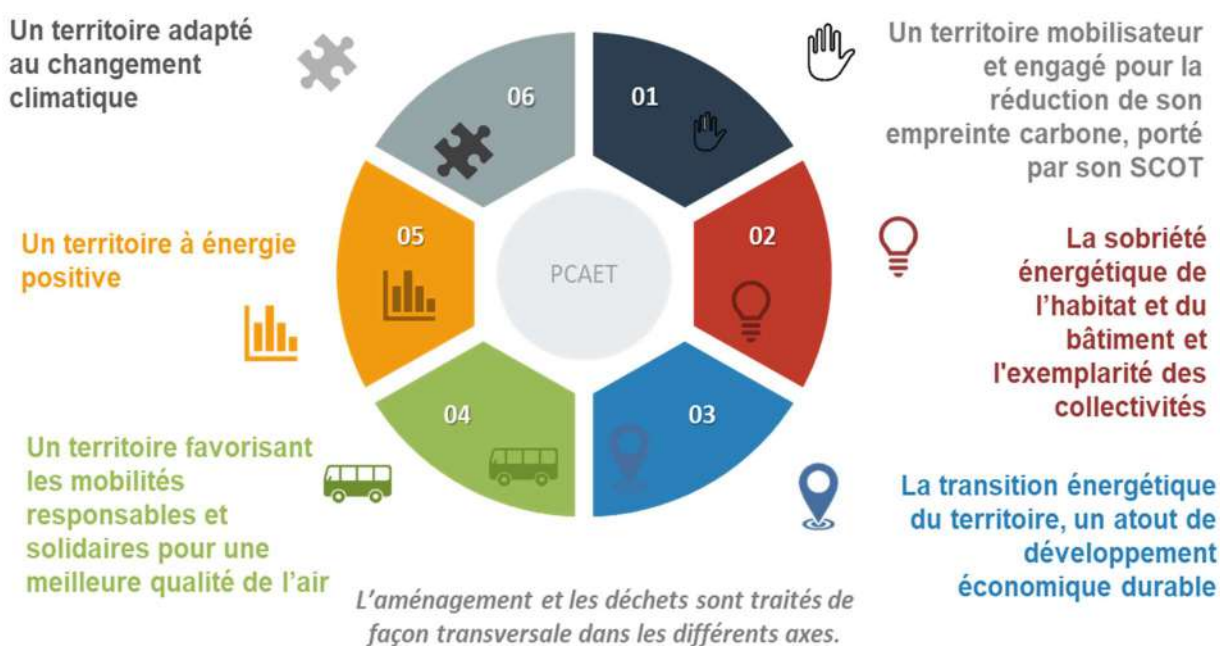
### 3. Un plan d'actions évolutif



Bien que le plan d'actions soit écrit pour les 6 prochaines années, il est modifiable et ajustable au fil de l'eau. Les acteurs socio-économiques du territoire seront mobilisés pour enrichir le volet des actions les concernant.

### 4. Les actions des collectivités et des acteurs du territoire s'inscrivent dans les 19 axes de la stratégie

Le plan d'actions est organisé autour de la stratégie du PCAET, c'est-à-dire de 6 orientations stratégiques et de 19 axes opérationnels.



Les orientations stratégiques sont déclinées en axes opérationnels comme suit :

**Orientation 1 - Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCoT**

Axe 1. Piloter et suivre le plan climat

Axe 2. Faire connaître le plan climat et animer un réseau local d'acteurs engagés

Axe 3. Parvenir à une cohérence et coopération inter EPCI

**Orientation 2 - La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités**

Axe 4. Favoriser la rénovation énergétique dans l'habitat et l'équipement

Axe 5. Faire du patrimoine public une vitrine d'exemplarité

Axe 6. Promouvoir la sobriété dans les usages quotidiens (résidentiel, tertiaire, secteurs recevant du public)

**Orientation 3 - La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable**

Axe 7. Développer les compétences et l'intelligence territoriale autour de la transition énergétique

Axe 8. Développer l'économie circulaire

Axe 9. Développer une agriculture durable

Axe 10. Aménager durablement les zones d'activités

**Orientation 4 - Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air**

Axe 11. Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives

Axe 12. Faciliter et amplifier les mobilités alternatives

Axe 13. Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité

Axe 14. Aménager le territoire au service des mobilités alternatives et limitant les déplacements

**Orientation 5 - Un territoire à énergie positive**

Axe 15. Construire un schéma d'approvisionnement énergétique responsable et performant

Axe 16. Contribuer au développement des filières d'énergies renouvelables en coopérant entre les acteurs pour créer de la valeur locale

**Orientation 6 - Un territoire adapté au changement climatique**

Axe 17. Maintenir la qualité de vie et limiter l'exposition aux risques des populations par un aménagement durable

Axe 18. Tendre vers une consommation et alimentation durables et en limiter l'impact

Axe 19. Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

# TAUX D'AVANCEMENT DU PLAN D' ACTIONS

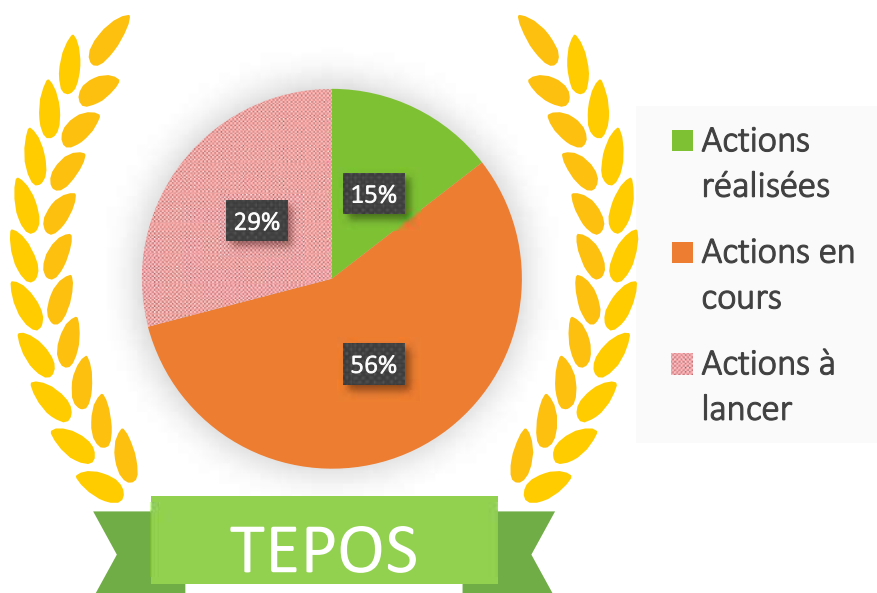
## 1. Taux d'avancement global des actions

Le **nombre d'actions total** des collectivités, c'est-à-dire des 3 communautés de communes et du Pays Sud Toulousain, était au démarrage du PCAET de **182**.

Au bout de 3 ans ce nombre a évolué. Il est au **31/12/2022 de 188 actions**.

9 actions ont été suspendues et 6 nouvelles actions ont été introduites.

Le graphique ci-dessous indique **le taux d'avancement global** des actions toujours d'actualité. Les actions arrêtés ou suspendues ne sont pas comptabilisées.



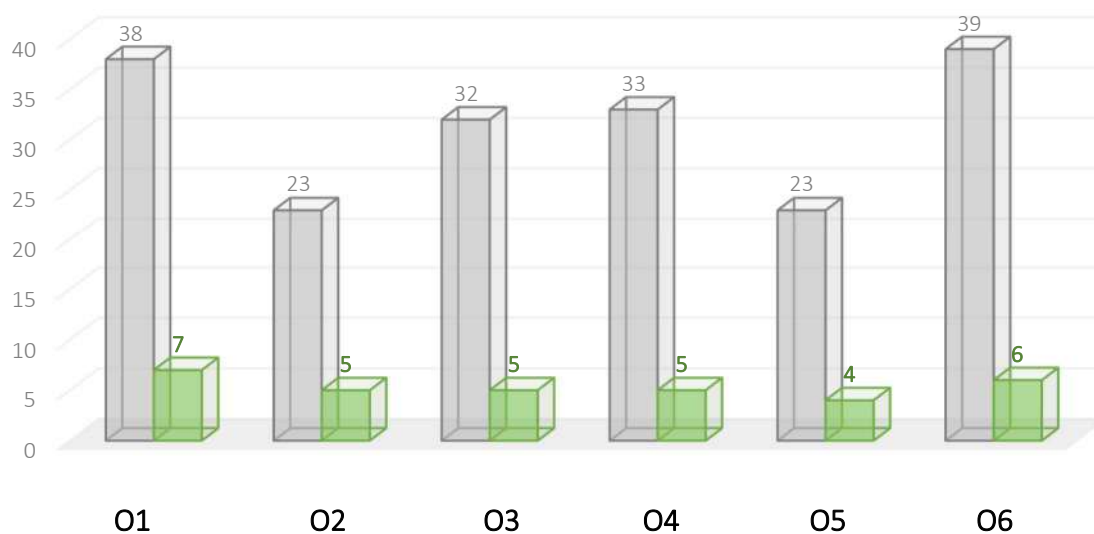
Le tableau ci-dessous **détaille l'état d'avancement des actions** :

Etats des actions	En nombre	En %
Actions réalisées	26	14%
Actions en cours	100	53%
<i>réalisées à 25 %</i>	32	17%
<i>réalisées à 50 %</i>	41	22%
<i>réalisées 75 %</i>	27	14%
Actions à lancer	52	28%
Actions arrêtées / suspendues	10	5%
TOTAL	188	100%

Les graphiques ci-dessous présentent le taux d'actions réalisées à 100% par orientation :

Orientations		% Actions réalisées	Nombre d'actions totales
O1	Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCoT	18%	38
O2	La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités	22%	23
O3	La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	16%	32
O4	Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air	15%	33
O5	Un territoire à énergie positive	17%	23
O6	Un territoire adapté au changement climatique	15%	39

Graphique des actions réalisées par orientation

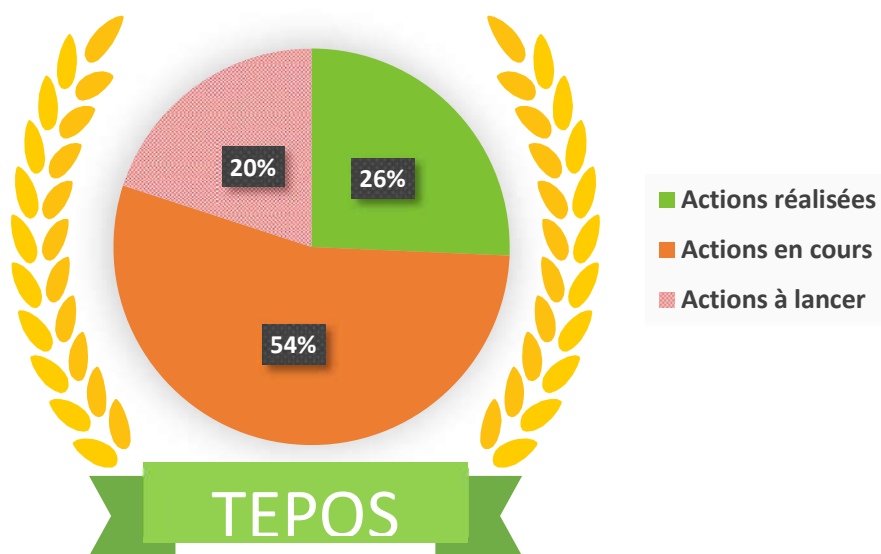




## 2. Taux d'avancement des actions du Pays Sud Toulousain

Le nombre total d'actions du Pays Sud Toulousain est de 37.

Le graphique ci-dessous indique le **taux d'avancement global** des actions toujours d'actualité. Les actions arrêtés ou suspendues ne sont pas comptabilisées.



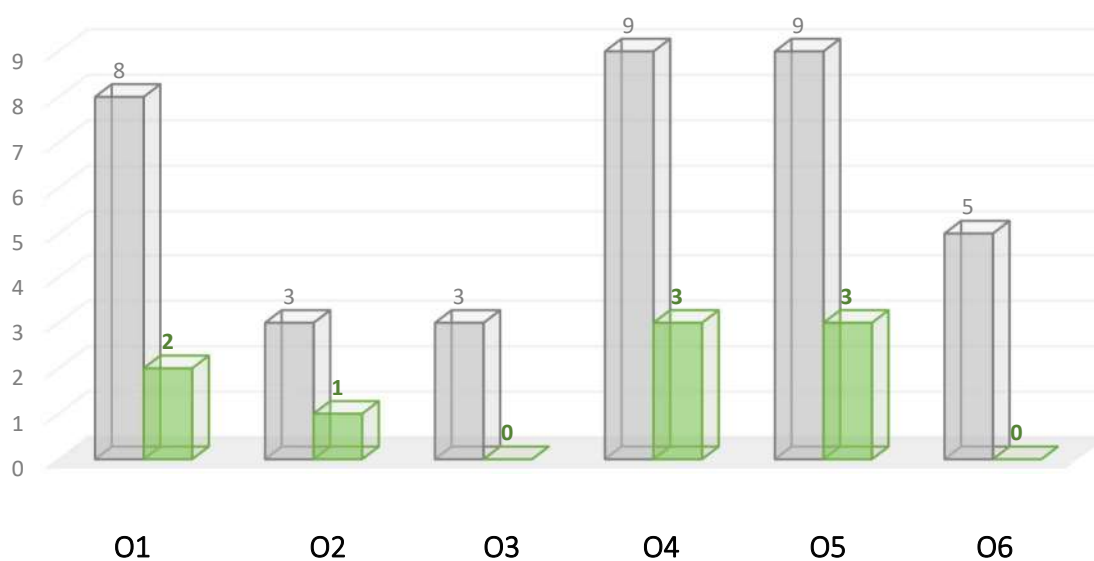
Le tableau ci-dessous détaille l'état d'avancement des actions :

Etats des actions	En nombre	En %
Actions réalisées	9	24%
Actions en cours	19	51%
<i>réalisées à 25 %</i>	7	19%
<i>réalisées à 50 %</i>	7	19%
<i>réalisées 75 %</i>	5	14%
Actions à lancer	7	19%
Actions arrêtées / suspendues	2	5%
TOTAL	37	100%

Les graphiques ci-dessous présentent le taux d'actions réalisées à 100% par orientation :

Orientations		% Actions réalisées	Nombre d'actions totales
O1	Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCoT	25%	8
O2	La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités	33%	3
O3	La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	0%	3
O4	Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air	33%	9
O5	Un territoire à énergie positive	33%	9
O6	Un territoire adapté au changement climatique	0%	5

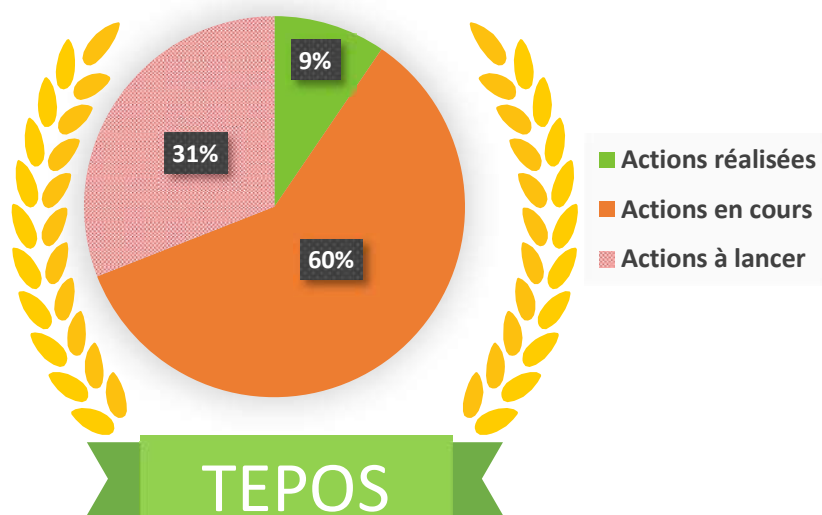
**Graphique des actions réalisées par orientation**



### 3. Taux d'avancement des actions de la Communauté de Communes Cœur de Garonne

Le nombre total d'actions de la Communauté de Communes Cœur de Garonne est de 44.

Le graphique ci-dessous indique le **taux d'avancement global** des actions toujours d'actualité. Les actions arrêtés ou suspendues ne sont pas comptabilisées.



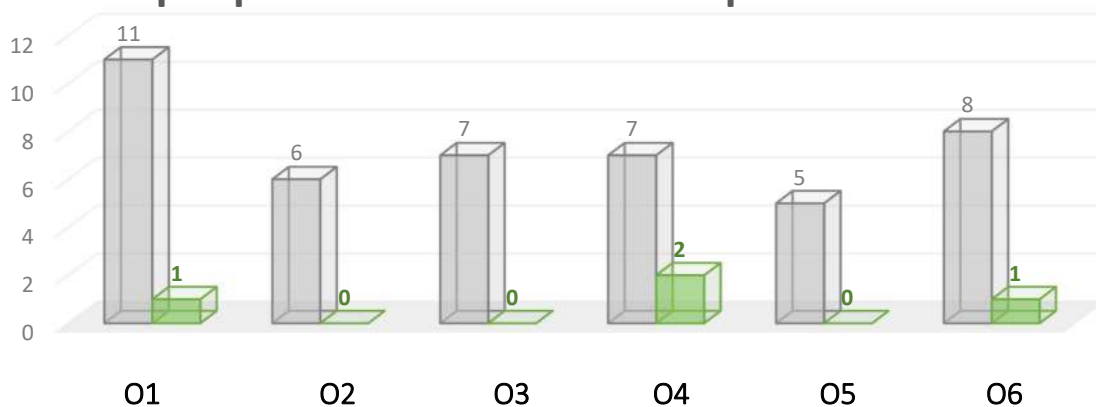
Le tableau ci-dessous **détaille l'état d'avancement des actions** :

Etats des actions	En nombre	En %
<b>Actions réalisées</b>	<b>4</b>	<b>9%</b>
<b>Actions en cours</b>	<b>25</b>	<b>57%</b>
<i>réalisées à 25 %</i>	5	11%
<i>réalisées à 50 %</i>	10	23%
<i>réalisées 75 %</i>	10	23%
<b>Actions à lancer</b>	<b>13</b>	<b>30%</b>
<b>Actions arrêtées / suspendues</b>	<b>2</b>	<b>5%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>100%</b>

Les graphiques ci-dessous présentent le taux d'actions réalisées à 100% par orientation :

Orientations		% Actions réalisées	Nombre d'actions totales
O1	Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCOT	9%	11
O2	La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités	0%	6
O3	La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	0%	7
O4	Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air	29%	7
O5	Un territoire à énergie positive	0%	5
O6	Un territoire adapté au changement climatique	13%	8

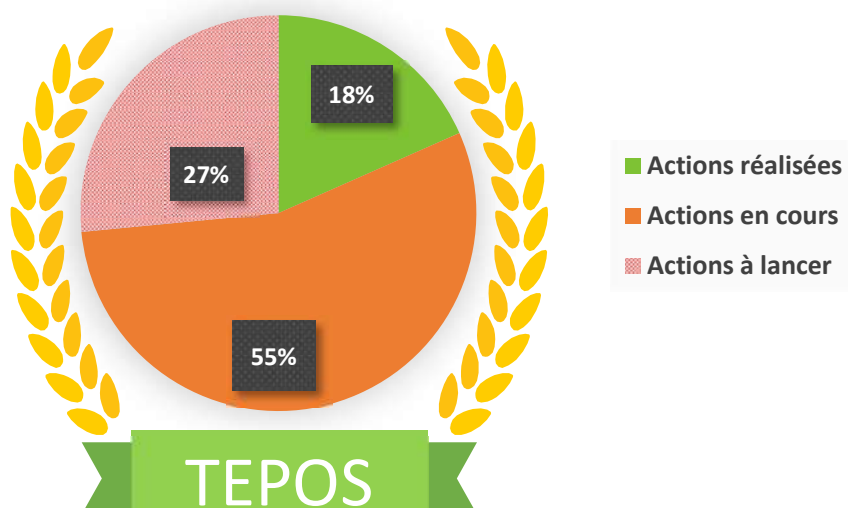
**Graphique des actions réalisées par orientation**



## 4. Taux d'avancement des actions de la Communauté de Communes du Volvestre

Le nombre total d'actions de la Communauté de Communes du Volvestre est de 54.

Le graphique ci-dessous indique le **taux d'avancement global** des actions toujours d'actualité. Les actions arrêtés ou suspendues ne sont pas comptabilisées.



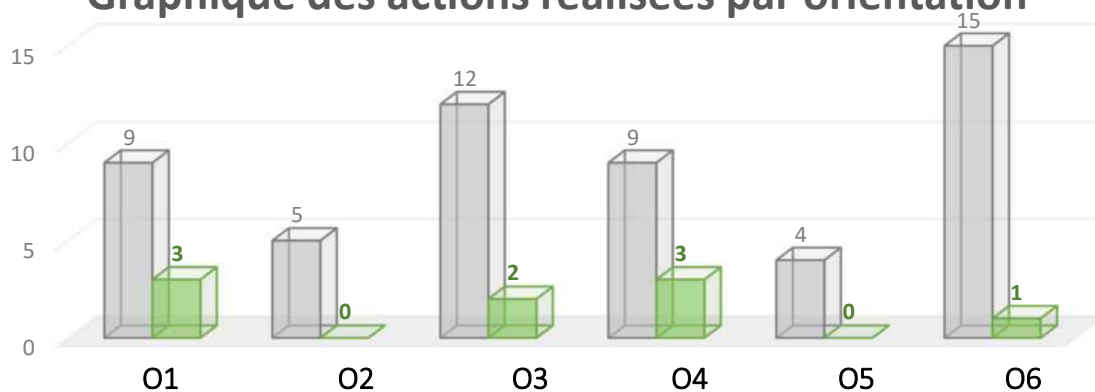
Le tableau ci-dessous détaille l'état d'avancement des actions :

Etats des actions	En nombre	En %
Actions réalisées	9	17%
Actions en cours	27	50%
<i>réalisées à 25 %</i>	14	26%
<i>réalisées à 50 %</i>	6	11%
<i>réalisées 75 %</i>	7	13%
Actions à lancer	13	24%
Actions arrêtées / suspendues	5	9%
TOTAL	54	100%

Les graphiques ci-dessous présentent le taux d'actions réalisées à 100% par orientation :

Orientations		% Actions réalisées	Nombre d'actions totales
O1	Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCOT	33%	9
O2	La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités	0%	5
O3	La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	17%	12
O4	Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air	33%	9
O5	Un territoire à énergie positive	0%	4
O6	Un territoire adapté au changement climatique	7%	15

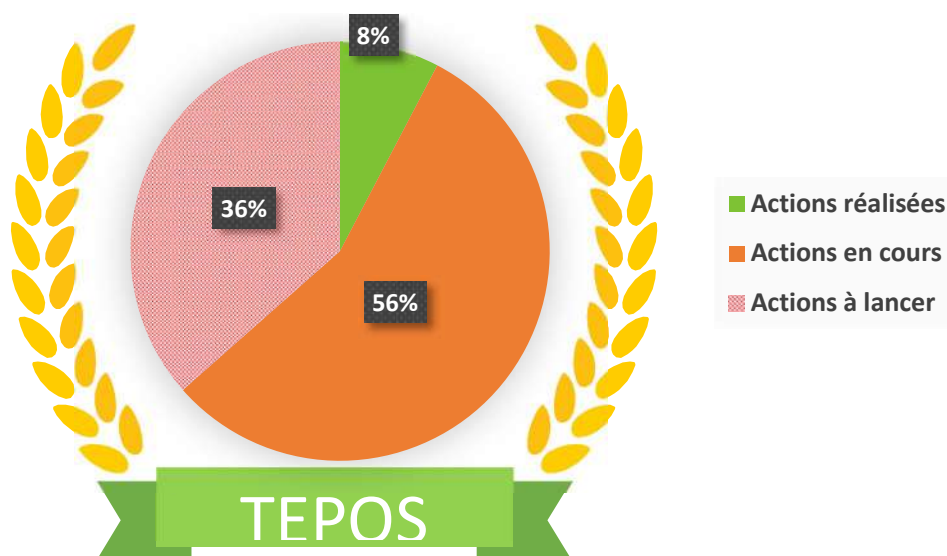
**Graphique des actions réalisées par orientation**



## 5. Taux d'avancement des actions de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain

Le nombre total d'actions de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain est de 53.

Le graphique ci-dessous indique le **taux d'avancement global** des actions toujours d'actualité. Les actions arrêtés ou suspendues ne sont pas comptabilisées.



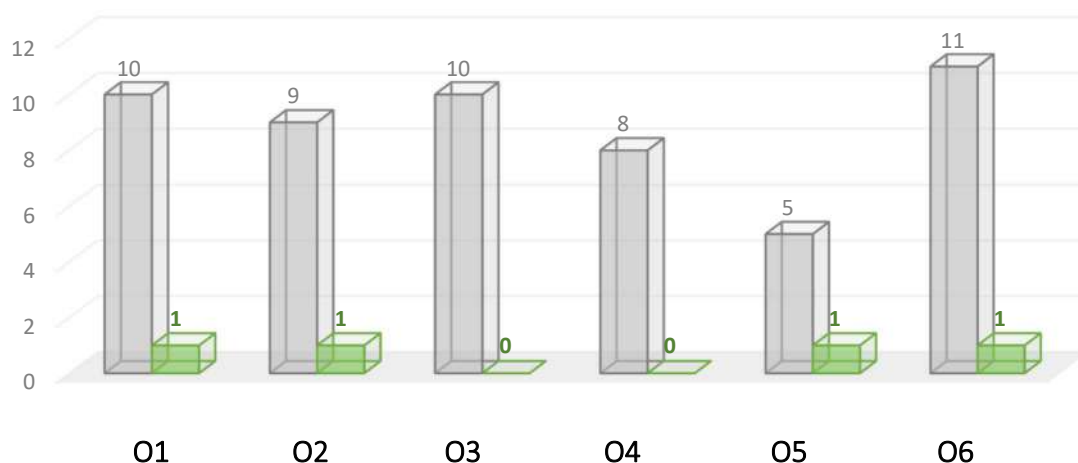
Le tableau ci-dessous détaille l'état d'avancement des actions :

Etats des actions	En nombre	En %
Actions réalisées	4	8%
Actions en cours	29	55%
réalisées à 25 %	6	11%
réalisées à 50 %	18	34%
réalisées 75 %	5	9%
Actions à lancer	19	36%
Actions arrêtées / suspendues	1	2%
TOTAL	53	100%

Les graphiques ci-dessous présentent le taux d'actions réalisées à 100% par orientation :

Orientations		% Actions réalisées	Nombre d'actions totales
O1	Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCOT	10%	10
O2	La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités	11%	9
O3	La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	0%	10
O4	Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air	0%	8
O5	Un territoire à énergie positive	20%	5
O6	Un territoire adapté au changement climatique	9%	11

### Graphique des actions réalisées par orientation





# ANALYSE DE L'AVANCEMENT DU PLAN D' ACTIONS

Le tableau ci-dessous présente la progression du taux de réalisation des actions en fonction du temps :

Etat d'avancement	2019	2020	2021	2022
Actions réalisées	9%	15%	18%	15%
Actions en cours	34%	41%	51%	56%
Actions à lancer	57%	44%	31%	29%
TOTAL actions	182			188

Globalement, la mise en œuvre du plan d'actions progresse avec près de  $\frac{3}{4}$  des actions en cours ou finalisées. Le rythme indique qu'il est probable que toutes les actions ne seront pas clôturées en mars 2026.

Ce constat peut être expliqué par les raisons suivantes :

- Un taux de mise en œuvre évoluant à la baisse par rapport aux années antérieures car le champ de certaines actions s'est élargi ;
- Pendant la période (de l'élaboration du PCAET à fin 2022), les compétences des collectivités ont évolué, remettant en cause la mise en œuvre de certaines actions ou nécessitant le changement de porteur de l'action (par exemple pour la mobilité, la GEMAPI...);
- Certaines actions ont été engagées et n'ont pas abouti ;
- Des actions parfois très denses avec beaucoup de sous-mesures nécessitent un temps long de déploiement ;
- Certaines actions présentent un périmètre géographique et/ou un porteur d'action peu pertinents, les rendant peu opérantes. Ces actions devront être revues et modifiées.
- Le changement d'équipe (élu.e.s et mouvement des agents) des EPCI entre la délibération du PCAET (mars 2020) et sa mise en œuvre, a rendu difficile son appropriation en interne ;
- Cette difficulté a été renforcée par le manque de lisibilité des actions, due à leur trop grand nombre ;
- La mise en œuvre de beaucoup d'actions est très dépendante des appels à projets ;
- La mobilisation des subventions est souvent complexe en raison des différences de cahiers des charges entre les financeurs ;
- Des contraintes fortes ont été rencontrées pour développer les énergies renouvelables (zonage et réglementation ABF, raccordement des ENR, autorisation difficile à obtenir, autoconsommation complexe, acceptabilité sociale, complexité administratives et réglementaires...

## TABLEAU DE BORD DETAILLE

### ORIENTATION 1 : UN TERRITOIRE MOBILISATEUR ET ENGAGE POUR LA REDUCTION DE SON EMPREINTE CARBONE, PORTE PAR SON SCOT

Cette orientation est transversale, elle traite de la communication, de la mobilisation des acteurs, du suivi et du pilotage du PCAET.

#### Axe 1 : Piloter et suivre le plan climat

Légende du tableau de bord du niveau d'avancement des actions

Réalisée	Réalisée à 75%	Réalisée à 50%	Réalisée à 25%	A lancer	Suspendue/arrêtée
----------	----------------	----------------	----------------	----------	-------------------

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O1.A1.1	Pérenniser les ressources internes pour mettre en œuvre le PCAET au quotidien				
PST	PST.O1.A1.2	Mobiliser les financements internes et externes pour mener les actions du PCAET				
PST	PST.O1.A1.3	Suivre et évaluer la mise en œuvre des PCAET à l'échelle du Pays et l'éco-responsabilité interne				
CCBA	CCBA.O1.A1.1	Développer des ressources internes pour mettre en œuvre le PCAET au quotidien				
CCBA	CCBA.O1.A1.2	Créer des instances de gouvernance du PCAET communes PETR/EPCI				
CCBA	CCBA.O1.A1.8	Mobiliser les agents sur les enjeux énergie/climat				
CCBA	CCBA.O1.A1.12	Mobiliser les financements internes et externes pour mener les actions du PCAET				

CCV	CCV.O1.A1.1	Développer des ressources internes pour mettre en œuvre le PCAET au quotidien				
CCV	CCV.O1.A1.2	Créer des instances de gouvernance du PCAET communes PETR/EPCI				
CCV	CCV.O1.A1.9	Mobiliser les financements internes et externes pour mener les actions du PCAET				
CCCG	CCCG.O1.A1.1	Fluidifier la communication et le travail en commun entre les EPCI et le PETR sur le plan climat				
CCCG	CCCG.O1.A1.2	Développer des ressources internes pour mettre en œuvre le PCAET au quotidien				
CCCG	CCCG.O1.A1.3	Créer des instances de suivi et évaluation du PCAET communes PETR/EPCI				
CCCG	CCCG.O1.A1.10	Mobiliser les financements internes et externes pour mener les actions du PCAET				

## PST : Pérenniser les ressources internes pour mettre en œuvre le PCAET au quotidien

Depuis 2017, l'équipe du service énergie climat, est constituée de 6 personnes à temps plein. Elle a évolué avec l'arrivée d'un agent mutualisé avec le Pays Comminges Pyrénées :

- 3 ETP pour la rénovation énergétique de l'habitat
- 1 ETP pour la transition énergétique des collectivités
- 1 ETP pour la mobilité durable
- 0,5 ETP pour la chaleur renouvelable
- 1 ETP pour l'animation et suivi du PCAET et la responsabilité du service

3 vice-présidents du Pays sont en charge du PCAET et de ces thématiques.

Une commission et un comité de pilotage ont été mise en place et se sont réunis 3 fois, ainsi qu'un groupe de travail mixte élu.e.s/technicien.n.e.s, qui s'est réuni 5 fois.

## PST : Mobiliser les financements internes et externes pour mener les actions du PCAET

Le budget annuel moyen entre 2019 et 2022, pour la mise en œuvre du PCAET, est de **335900€**.

Depuis 2019 (à 2022), les actions du PCAET, portées par le PST, sont **co-financées à 75%** par des fonds ADEME, REGION, LEADER, CEE.

**25% d'autofinancement** proviennent des cotisations des 3 Communautés de Communes.

Ces fonds ont été mobilisés notamment par la réponse à des appels à projets. Le PST a ainsi été lauréat de : France Mobilité, ACT'AIR, ACTEE, COT ENR, Guichet Renov'Occitanie, AVELO2.

## **PST : Suivre et évaluer la mise en œuvre des PCAET à l'échelle du Pays et l'écoresponsabilité interne**

Un **comité de pilotage élargi** à l'ensemble des acteurs socio-économiques engagés dans le PCAET a été constitué. Il rassemble les représentants 3 Communautés de Communes, le Pays ainsi que tous les acteurs institutionnels et financeurs, et les personnes publiques associées. Il s'est **réuni 3 fois** pour suivre et évaluer la mise en œuvre opérationnelle du PCAET annuellement.

Cette instance est composée de **40 structures**.

Une **démarche écoresponsable** a été enclenchée depuis 2019 avec :

- L'acquisition d'écocup
- Le référencement de producteurs et traiteurs locaux pour les frais de réception
- L'analyse d'une solution d'autopartage pour les véhicules de service qui s'est avérée non concluante économiquement
- La location d'un véhicule électrique sur les 2 véhicules de service dès 2022
- L'élaboration collaborative d'une charte écoresponsable

## **CCV : Développer des ressources internes pour mettre en œuvre le PCAET au quotidien**

La mise en œuvre du PCAET est transversale à l'ensemble des services composant la Communauté de Communes du Volvestre. Les avancées du plan sont communiquées aux membres de la commission Aménagement de l'espace et transition écologique, mise en place en 2020.

## **CCV : Mobiliser les financements internes et externes pour mener les actions du PCAET**

La CCV a répondu à trois appels à projets et obtenu des cofinancements qui rendent possibles plusieurs actions en cohérence avec le PCAET. Il s'agit de :

- **Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA** : La Communauté de Communes du Volvestre s'est engagée dans son élaboration ) par délibération en date du 19 juillet 2017.

Ce document détaille les orientations et les objectifs de prévention des déchets (en concordance avec ceux fixés par le PNPD et le PRPGD) et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il doit également établir le dispositif de suivi et d'amélioration continu du programme. Ce plan sans durée limitée est permanent, modifiable ou révisable. Il doit faire l'objet d'un bilan annuel et être réévalué au moins tous les six ans.

- **Le projet alimentaire territorial (PAT)** : La Communauté de Communes du Volvestre le porte depuis 2021, démarche soutenue et labellisée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. L'objectif de ce PAT est de recréer de la proximité au sein du système alimentaire du territoire pour améliorer la qualité de vie de ses habitants et y maintenir une agriculture nourricière. Dès lors, le développement des circuits courts est un axe prioritaire du PAT.

- [L'atlas de la biodiversité intercommunal \(ABIC\)](#) : La Communauté de Communes du Volvestre a signé en 2022 une convention avec l'Office Français de la Biodiversité afin de le réaliser. Cet atlas constitue une des pierres angulaires de la stratégie de la Communauté de Communes en matière de protection de la biodiversité présente sur son territoire. En effet, il s'agit à la fois d'un véritable état des lieux des écosystèmes du territoire grâce aux inventaires réalisés, et d'un outil de sensibilisation et de mobilisation des élus, des acteurs socio-économiques ainsi que des citoyens à la préservation du patrimoine naturel.

## Axe 2 : Faire connaître le plan climat et animer un réseau local d'acteurs engagés

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspen due
PST	PST.O1.A2.4	Communiquer et sensibiliser sur le plan climat et Favoriser une communication entre les collectivités				
PST	PST.O1.A2.5	Mobiliser les acteurs socio-économiques du territoire dans le Plan climat				
PST	PST.O1.A2.6	Mobiliser et accompagner les Communes dans le plan climat				
CCBA	CCBA.O1.A2.3	Mobiliser les entreprises du territoire en lien avec le PETR				
CCBA	CCBA.O1.A2.7	Déployer le compostage dans les administrations et établissements publics				
CCBA	CCBA.O1.A2.9	Sensibiliser et mobiliser les familles sur le plan climat				
CCV	CCV.O1.A2.3	Mobiliser les entreprises du territoire				
CCCG	CCCG.O1.A2.4	Mobiliser les entreprises du territoire en lien avec les chambres consulaires				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O1.A2.1	Eco-défis en PST – CMA 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O1.A2.2	Ambition Climat et Démarche RSE – Lafarge Holcim				

### PST : Communiquer et sensibiliser sur le plan climat et favoriser une communication entre les collectivités

Une communication commune entre les 3 Communautés de Communes et le Pays Sud Toulousain a été déployée grâce à :

- Un logo
- Une BD du plan climat
- Un film pédagogique
- Un recensement de tous les documents sur le site internet du Pays Sud Toulousain, relayé par les sites internet des Communautés de Communes : <https://payssudtoulousain.fr/plan-climat-air-energie-territorial>

Des actions de sensibilisation ont été menées tout au long de ces 3 années :

- 1 Conférence sur le plan climat à destination du grand public : 65 personnes
- 3 Ateliers du climat à destination des élus : 40 personnes

- 1 Animation sur l'évolution du paysage à destination d'une classe de CM1/CM2 : 28 élèves
- 16 Projections de films « La Bobine verte » à destination du grand public : 607 personnes

## **PST : Mobiliser et accompagner les Communes dans le plan climat**

Le Pays Sud Toulousain propose aux Communes du territoire une assistance à maîtrise d'ouvrage sur la rénovation énergétique des bâtiments publics, le développement des énergies renouvelables et la mobilité durable, en lien étroit avec les contractualisations financières que sont le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (Etat), le Contrat Territorial Occitanie (Région), le programme LEADER (FEADER) et l'Approche Territoriale Intégrée (FEDER), en complément de dispositifs spécifiques (TEPCV, ACTEE).

Cet accompagnement est dispensé à la carte en fonction des besoins régulièrement recensés des Communes.

Enfin, les Communes bénéficient d'un accompagnement pour des événements de sensibilisation (fêtes du vélo, projections de films).

## **CCBA : Déployer le compostage dans les administrations et établissements publics**

### **Ouverture de six nouveaux sites de compostage en 2021 et en 2022**

En 2021 et 2022, six nouveaux sites de compostage ont été déployés dans des établissements publics de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain :

- Restauration scolaire de Miremont, compostage autonome en établissement,
- Collège de Cintegabelle, compostage autonome en établissement,
- Microcrèche de Cintegabelle, compostage autonome en établissement,
- Ecole élémentaire de Cintegabelle, compostage à but pédagogique,
- Restauration scolaire de Mauressac, compostage autonome en établissement,
- Restauration scolaire de Caujac, compostage autonome en établissement.

A titre d'exemple, pour la cantine de Miremont, grâce à la participation de près de 300 personnes, 2 340 kilos ont pu être détournés en 2021 !

## **CCV : Mobiliser les entreprises du territoire**

Dans le cadre de ses compétences d'actions de développement économique, la CCV souhaite mobiliser les acteurs du territoire vers une transition écologique rendue possible par des actions concernant les mobilités, les énergies renouvelables, la communication. La crise sanitaire liée à la COVID 19 a retardé le démarrage de cette action puisque les services de la CCV ont dû s'adapter au contexte et aux besoins prioritaires des entreprises, notamment sur un plan financier.

Dans ces domaines, les actions de la Communauté Communes ont notamment porté sur :

- Une participation aux éco-défis organisés par la Chambre des métiers et de l'artisanat, qui consiste en la valorisation des entreprises engagées dans l'environnement, notamment dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les entreprises labellisées doivent répondre à un minimum de 3 défis parmi plusieurs thématiques : déchets, éco-produits, eau, énergie, transports, biodiversité, impact sociétal. Plus d'une cinquantaine d'entreprises a été labellisée

depuis la création du label, et parmi elles, celles en 2022 pour le Volvestre sont Fait de Bois (Marquefave), Biscuiterie Macarel (Peysgies), Studio 23 (Rieux-Volvestre).

- La Communauté de Communes a organisé de petits événementiels à destination des entreprises, dans un format de proximité et de convivialité, par exemple en 2023 en faveur de la mise en lumière des offres tarifaires SNCF pour les salariés des entreprises.

## **Chambre de métiers et de l'artisanat : Eco-défis des commerçants et artisans du Pays Sud Toulousain**

Soutenir et dynamiser l'économie de proximité sous l'angle du développement durable – RSE

Opération lancée en 2016. Label décerné aux entreprises volontaires réalisant des défis en faveur du développement durable : Déchets, Eau, Energie, Eco-produits, Transport – Mobilité, Biodiversité, Sensibilisation à l'environnement, Social

46 entreprises accompagnées > 29 labellisées



« L'économie circulaire est désormais un facteur clé de performance et de compétitivité des entreprises. En obtenant ce label, les entreprises démontrent qu'elles sont écoresponsables et s'engagent pour un développement local durable. » Fanny Potagnik, conseillère environnement et sécurité CMA.



## Axe3 : Parvenir à une cohérence et une coopération inter EPCI

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O1.A3.7	Proposer un outil d'aide à la décision pour un aménagement équilibré du territoire en termes de mobilité et de gestion de l'énergie				
PST	PST.O1.A3.8	Coordonner les actions mutualisables des 3 EPCI				
CCBA	CCBA.O1.A3.4	Optimiser les déplacements par un aménagement équilibré autour des pôles (du SCoT)				
CCBA	CCBA.O1.A3.5	Faciliter la création d'une CIM : maquette numérique du territoire à l'échelle du PETR				
CCBA	CCBA.O1.A3.6	Mutualiser les pratiques et les équipements de gestion des déchets sur le territoire du Pays Sud Toulousain				
CCV	CCV.O1.A3.4	Harmonisation des pratiques et des outils de gestion des déchets sur le territoire du Pays Sud Toulousain				
CCV	CCV.O1.A3.5	Déployer le compostage dans les administrations, les établissements publics et gros producteurs de déchets				
CCV	CCV.O1.A3.6	Déployer le tri sélectif dans les bâtiments intercommunaux				
CCV	CCV.O1.A3.7	Déployer un programme évènementiel sur le plan climat				
CCV	CCV.O1.A3.8	Limiter les déplacements internes en développant les réunions en visio.				
CCCG	CCCG.O1.A3.5	Mutualiser les pratiques et les équipements de gestion des déchets sur le territoire du Pays Sud Toulousain				
CCCG	CCCG.O1.A3.6	Favoriser le tri dans les établissements publics				
CCCG	CCCG.O1.A3.7	Déployer un programme évènementiel sur le plan climat				
CCCG	CCCG.O1.A3.8	Mutualiser les salles et bâtiments publics en lien avec le PETR				
CCCG	CCCG.O1.A3.9	Améliorer la gestion de l'énergie des bâtiments publics				
CCCG	CCCG.O1.A3.11	Promouvoir auprès des communes l'éco-conditionnalité des aides à destination des associations				

## **PST : Coordonner les actions mutualisables des 3 EPCI**

Dès que cela est pertinent, le Pays Sud Toulousain, anime la transversalité entre les 3 Communautés de Communes, notamment :

- la communication et l'évènementiel autour du PCAET (voir action PST.01.A2.4)
- le relais d'appel à projets
- la mise en œuvre d'actions sur la mobilité et la rénovation énergétique de l'habitat

## **CCV : Déployer le compostage dans les administrations, les établissements publics et gros producteurs de déchets**

Au-delà de la formation et de la sensibilisation du compostage effectuées par les agents du service collecte et valorisation des déchets à destination du grand public, un travail a été amorcé pour répondre aux enjeux du traitement des biodéchets dans les administrations et établissements divers. Ainsi, des composteurs collectifs sont en passe d'être déployés (jardin du Volvestre, écoles, cafétéria de l'espace Jallier). Le diagnostic biodéchets du SYSTOM permettra de flécher d'autres grands producteurs qui seront sensibilisés.

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) du Volvestre est implanté dans le centre-ancien de Rieux-Volvestre. Les agents de l'OTI utilisent le composteur public du parc des demoiselles, mis à disposition par la Communauté de communes du Volvestre.

Cette initiative est modeste mais permet de diminuer la quantité de déchets alimentaires produite par l'équipe et contribue à la production du compost réemployé dans la gestion des espaces verts et du jardin partagé.

## **CCV : Déployer le tri sélectif dans les bâtiments intercommunaux**

Le tri sélectif va être déployé dans les bâtiments administratifs de l'espace Jallier (bureaux, salle de repos, salle de repas), ceci avec l'appui de l'ambassadrice du tri et du service communication, dès le début de l'année 2024.

## **CCV : Déployer un programme évènementiel sur le plan climat**

En 2023, la CCV a proposé aux 18 écoles du territoire des ateliers de sensibilisation des enfants aux thématiques suivantes : l'alimentation, les déchets et la biodiversité. Ces échanges avec les enfants sont réalisés grâce à l'intervention des personnels de la CCV et de leurs partenaires locaux spécialisés sur ces questions (Jardins du Volvestre, Apilèze...).

# ORIENTATION 2 : LA SOBRIETE ENERGETIQUE DE L'HABITAT ET DU BATIMENT ET L'EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

## Axe 4 : Favoriser la rénovation énergétique dans l'habitat et l'équipement

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O2.A4.9	Pérenniser les services d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat existant				
CCBA	CCBA.O2.A4.13	Massifier la rénovation de l'habitat				
CCV	CCV.O2.A4.10	Massifier la rénovation de l'habitat – en l'intégrant au PLH				
CCCG	CCCG.O2.A4.12	Intégrer les enjeux climat, air, énergie dans le PLH				
CCCG	CCCG.O2.A4.13	Mobiliser les communes sur la rénovation de l'habitat en lien avec le PETR				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O2.A4.3	Rénovation énergétique des bâtiments d'habitation collectifs – OPH 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O2.A4.4	Informations et conseils juridiques et financiers Habitat - ADIL	Présentation ci-dessous			
COLLECTIVITES et ACTEURS ECONOMIQUES	COLLECTIVITES et ACTEURS ECONOMIQUES. O2.A4.5	Sensibiliser les parents de jeunes enfants à la qualité de l'air intérieur - FNE				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O2.A4.6	Réduire les consommations énergétiques - GRDF	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O2.A4.7	Mobiliser les artisans du bâtiment sur le marché de la rénovation énergétique – CMA 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O2.A4.11	Accompagnement Qualification Artisans – CAPEB	Présentation ci-dessous			

## PST : Pérenniser les services d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat existant

Le service public d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat existe depuis 2011. Il est neutre, gratuit et indépendant.

Aujourd'hui, le **guichet Rénov'Occitanie**, avec le soutien financier de la Région et du programme européen de développement rural LEADER, **conseille** et accompagne les ménages dans les projets de rénovation énergétique des logements : **quels travaux ? quels financements ? quels professionnels qualifiés ?**

- 1230 ménages renseignés/an
- 96% globalement satisfait
- 30 artisans partenaires
- 3 à 4 journées énergie habitat/an tournantes sur les communes du territoire



## CCBA : Massifier la rénovation de l'habitat

### Rénovation globale de la cité moderne à Auterive

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) « Copropriété Dégradée » Cité Moderne a été lancée en septembre 2016 par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain.

L'objectif de l'opération était de revaloriser la copropriété de 133 logements privés datant de 1964 qui arrivait en fin de cycle technique avec des besoins en travaux très importants. L'opération a permis de requalifier à long terme le parc de logements privés de la Cité Moderne et devrait permettre aux copropriétaires et aux locataires présents de réaliser d'importantes économies d'énergies – 65%

Projet mené en partenariat avec le Syndicat des Copropriétaires de la Cité Moderne et les financeurs mobilisés : Agence Nationale de l'Habitat, Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Région Occitanie, Sacicap Toulouse Pyrénées-Procivis.



*La Cité Moderne*

## **CCV : Massifier la rénovation de l'habitat – en l'intégrant au PLH**

### **Incitation financière à la rénovation énergétique de l'habitat**

Dans le cadre de sa compétence « politique du logement et du cadre de vie », la CCV porte un Programme Local de l'Habitat (PLH), visant d'une part à structurer les actions facilitant l'accès à l'habitat pour tous et d'autre part à planifier la réponse aux besoins sur une durée de 6 ans. La révision du PLH a démarré en 2021. Le nouveau programme visera en particulier l'attractivité des centres-bourgs et la diversification de l'offre dans une logique de développement durable.

La CCV s'investit également aux côtés du Conseil départemental de la Haute-Garonne en accompagnant financièrement les rénovations énergétiques et d'adaptation du logement, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) dédié. En complément, elle accompagne les particuliers et professionnels dans la rénovation des façades des bâtiments dans chaque centre-bourg des 32 communes qui la composent. L'ensemble des interventions est coordonné avec le Guichet unique porté par le PETR du Pays Sud Toulousain, qui reçoit les administrés pour les conseiller dans leurs projets.

## **OPH 31 : Rénovation énergétique des bâtiments d'habitation collectifs**

Partenaires (techniques, financiers) : CD 31, Région Occitanie

**Réhabilitation thermique de 15 logements** – Résidence le Kiosque, 32, avenue de Toulouse à Carbonne

**Objectif** : avoir des logements moins énergivores et mieux isolés thermiquement. Passer en étiquette E à C. Travaux réalisés en 2019-2020 :

- Remplacement des chaudières par des chaudières à condensation
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Isolation des planchers bas des locaux non-chauffés
- Isolation des combles
- Remplacement et mise aux normes de l'installation électrique
- Double sas dans les entrées des parties communes
- Mise en place de LED pour les éclairages des parties communes

**Réhabilitation thermique de 18 logements** – Résidence le Couloumé, allée du Couloumé à Montesquieu Volvestre

**Objectif** : avoir des logements moins énergivores et mieux isolés thermiquement. Passer en étiquette E à C. Travaux réalisés en 2019-2020 :

- Mise en place de ballons d'eau chaude Thermodynamique
- Isolation thermique par l'extérieur
- Isolation des planchers bas des locaux non-chauffés
- Isolation des combles
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Panneau Solaire sur chaque bâtiment
- Remplacement et mise aux normes de l'installation électrique
- Double sas dans les entrées des parties communes
- Mise en place de LED pour les éclairages des parties communes

**Projets 2024** : rénovation de 5 résidences de 52 logements au total.

## **ADIL 31 : Informations et conseils juridiques et financiers Habitat**

Opération lancée en **2016**.

Informers les habitants, qu'ils soient locataires, propriétaires bailleurs ou occupants, sur toute question juridique ou financière liée au logement, notamment sur les questions juridiques accessoires à un projet de rénovation, la réglementation liée à la décence du logement ou la lutte contre l'habitat indigne. Les juristes de l'ADIL sont présents aux Journées Energie Habitat (JEH) organisées par le Pays Sud Toulousain et répondent aux habitants par courriel, téléphone ou en rendez-vous (Carbonne ou siège toulousain) tout au long de l'année.

**Résultats en 2022** : Présence de l'ADIL à **3 JEH - 41 rendez-vous** sur la permanence de Carbonne – **591 consultations** à l'ADIL des habitants du Pays Sud Toulousain (RDV/mail/téléphone)

**Partenariats** : Pays Sud Toulousain – financement de la permanence à Carbonne par la Communauté de Communes du Volvestre

*« La performance énergétique étant désormais un critère de décence d'un logement, les bailleurs sont plus nombreux à nous interroger sur la réglementation et les aides existantes pour rénover leurs logements locatifs. »* Lucile Gillen, conseillère juriste en amélioration de l'habitat à l'ADIL 31

## **GRDF : Réduire les consommations énergétiques**

Dans le mix énergétique, GRDF propose d'accompagner la décarbonation de l'usage du bâtiment en utilisant les atouts du gaz : Efficacité énergétique de la solution et accompagnement Rénovation associé à des énergies renouvelables, Conseils en maîtrise et demande en énergie, promotion de l'usage du gaz renouvelable.

- ✓ 28 mars 2019 : renouvellement signature convention Guichet Rénov
- ✓ 2019-2020 : Rencontre régulière pour présenter les accompagnements GRDF sur la rénovation
- ✓ 2021-22-23 : Participation aux COTECH du PCAET
- ✓ Septembre 2022 : séquence acculturation gaz vert avec CEP/Conseiller en chaleur renouvelable

- ✓ 2022-23 : Présentation aux conseillers des perspectives pour le gaz (de l'approvisionnement au MIX énergétique , verdissement du réseau, nouvelles solutions hybrides-GAZ) + Réunion avec conseiller pour accompagnement des copropriétés.
- ✓ 2022-2023 - Convention Petite Ville de Demain GRDF/Préfecture d'Occitanie : GRDF offre les branchements aux particuliers, entreprises et collectivités jusqu'au 12 janvier 2024.

Les communes concernées : Auterive, Carbone, Cazères, Martres Tolosane et Rieumes.

## **Chambre Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment de Haute-Garonne (CAPEB31) : Accompagnement Qualification Artisans**

- Activité effectuée par la structure depuis 2011, année de création du label « Reconnu Garant de l'Environnement » (dit « RGE ») ;
- Explication du parcours pour devenir RGE, et les implications administratives et techniques qui en découlent ;
- Accompagnement individuel à la réalisation des dossiers de qualification (Qualibat, Qualit'ENR et Qualifelec), ainsi que lors de problématiques pouvant apparaître pendant la période de qualification ;
- Accompagnements individuels et réunions collectives pour apprendre aux artisans l'ingénierie financière des aides à la rénovation énergétique des bâtiments.



*Exemple de réunion : Approche globale de la rénovation énergétique des bâtiments : ingénieries technique et financière.*

« Les aides financières pour la rénovation énergétique accordées aux clients des entreprises du bâtiment impliquent des démarches administratives lourdes, pour la labélisation nécessaire, ainsi que pour l'octroi desdites aides. Il est donc indispensable d'apporter un soutien aux entreprises artisanales, afin qu'elles puissent pleinement contribuer aux objectifs politiques donnés, tant quantitativement que qualitativement. » Antoine ZINDEL, Responsable des services technique, économique et qualification.

## Axe 5 : Faire du patrimoine public une vitrine d'exemplarité

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O2.A5.10	Mobiliser les acteurs compétents à la Gestion rationnelle de l'éclairage public et des enseignes lumineuses				
PST	PST.O2.A5.11	Améliorer la gestion énergétique du patrimoine public				
CCBA	CCBA.O2.A5.14	Communiquer sur les actions exemplaires				
CCBA	CCBA.O2.A5.15	Gérer efficacement le patrimoine public				
CCBA	CCBA.O2.A5.16	Poursuivre les diagnostics énergétiques sur les bâtiments manquants				
CCBA	CCBA.O2.A5.17	Établir un programme pluriannuel de rénovation du parc bâti				
CCBA	CCBA.O2.A5.18	Définir des objectifs en termes de qualité et performance pour la rénovation et la construction de bâtiments publics				
CCBA	CCBA.O2.A5.19	Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics				
CCV	CCV.O2.A5.11	Communiquer sur les actions exemplaires				
CCV	CCV.O2.A5.12	Suivre et optimiser les consommations de flux (énergie et eau) des bâtiments publics communautaires				
CCV	CCV.O2.A5.13	Faire du siège un bâtiment exemplaire et éco-responsable				
CCCG	CCCG.O2.A5.14	Communiquer sur les actions exemplaires				

### PST : Mobiliser les acteurs compétents à la Gestion rationnelle de l'éclairage public et des enseignes lumineuses

Le Pays Sud Toulousain a réalisé une étude sur la qualité de la nuit sur le territoire et l'a restituée aux élu.e.s en 2020. Elle a été réalisée en partenariat avec le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de Haute Garonne), compétent en matière d'éclairage public, qui mène par ailleurs une campagne de sensibilisation des Communes à la réduction de puissance, voire l'extinction.

Une conférence de sensibilisation sur la trame noire a été également organisée avec France Nature Environnement en 2021. La démarche est par ailleurs intégrée à la révision du SCoT dans le cadre de l'élaboration des nouvelles trames écologiques territoriales.



## PST : Améliorer la gestion énergétique du patrimoine public

Accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics, depuis 2015 :

- Informations et conseils aux collectivités au fil de l'eau, particulièrement dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie patrimoniale de rénovation -gestion du bâti public
- Accompagnement technique aux projets de rénovation
- Aide à la mobilisation des subventions et certificats d'économie d'énergie (CEE)

Résultat :

- **+ de 70% des communes** bénéficiaires du service
- 310 audits réalisés sur 130 000 m<sup>2</sup> ; 35% ont été ou sont en cours de rénovation
- Achats groupés d'appareils de mesures (sonde CO<sub>2</sub>, T°C...) et Campagne de mesures des consommations sur 42 bâtiments
- 4,53 millions d'aides financières mobilisées
- **1 € ingénierie mobilise 20 € d'aides à l'investissement** (Lauréat de programmes TEPCV, ACTEE, aide à la mobilisation subventions et CEE ...)
- **1 € d'ingénierie génère un gain de 3 €/hab/an** sur la facture d'énergie

## CCV : Communiquer sur les actions exemplaires

L'édition d'octobre 2022 du journal En Volvestre était consacrée à la sobriété énergétique. Un article était dédié à la mise en valeur de la crèche de Marquefave, normée BEPOS, et de l'espace Jallier, dont la rénovation peut être qualifiée de remarquable. Ce magazine est distribué dans les boîtes aux lettres des 32 000 habitants du territoire.

## Axe 6 : Promouvoir la sobriété dans les usages quotidiens

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
CCBA	CCBA.O2.A6.10	Améliorer la gestion de l'énergie des bâtiments publics				
CCBA	CCBA.O2.A6.20	Sensibiliser les usagers des bâtiments communautaires				
CCV	CCV.O2.A6.14	Défi des collectivités à énergies positives				
CCCG	CCCG.O2.A6.15	Défi des collectivités à énergies positives				
CCCG	CCCG.O2.A6.16	Mettre en place l'affichage de température dans les bureaux et afficher le coût énergétique du bâtiment et du bureau (w, €, émission de CO2)				
CCCG	CCCG.O2.A6.17	Remettre l'usager au centre du bâtiment public				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O2.A6.9	Diagnostic énergie chez les artisans – CMA 31				

### CCCG - Défi des collectivités à énergies positives

Mettre en place des outils de sensibilisation et d'évaluation : création du groupe de travail « C'est pas Versailles ici ! »

En 2022, lancement d'un groupe de travail interne à la communauté de communes : « C'est pas Versailles ici ! » :

- Groupe de travail constitué d'agents issus de différentes directions et comprenant notamment les ambassadeurs du tri
- Objectif : trouver des solutions concrètes pour permettre à la Communauté de communes de réduire ses dépenses énergétiques et son empreinte carbone, sensibiliser les agents aux « bonnes pratiques » en matière d'économies d'énergie et de réemploi.
- 1<sup>ère</sup> réunion programmée au premier trimestre 2023

# ORIENTATION 3 : LA TRANSITION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE, UN ATOUT DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

## Axe 7 : Développer les compétences et l'intelligence territoriale autour de la transition énergétique

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O3.A7.12	Créer un pôle de compétences sur la transition énergétique (Cluster)				
CCBA	CCBA.O3.A7.21	Participer à la création d'un pôle de compétences sur la transition énergétique (Cluster)				
CCBA	CCBA.O3.A7.22	Déployer une communication engageante et positive auprès des entreprises				
CCBA	CCBA.O3.A7.23	Faciliter une étude du potentiel de développement des filières de matériaux biosourcés				
CCBA	CCBA.O3.A7.24	Faciliter l'accès aux appels d'offres des artisans locaux				
CCBA	CCBA.O3.A7.25	Relayer l'information sur les accompagnements de transition énergétique et écologique des entreprises				
CCV	CCV.O3.A7.15	Créer un pôle de compétences sur la transition énergétique (Cluster)				
CCV	CCV.O3.A7.16	Développer des partenariats inter entreprises, public / privé et soutenir les entreprises citoyennes				
CCV	CCV.O3.A7.17	Déployer une communication engageante et positive auprès des entreprises				
CCV	CCV.O3.A7.18	Augmenter la qualité des appels d'offres et en faciliter leur accès aux professionnels locaux				
CCV	CCV.O3.A7.22	Garantir la lisibilité et la visibilité des initiatives publiques et privées en matière de transition écologique				

CCCG	CCCG.O3.A7.18	Orienter les entreprises vers les conseillers existants en Maîtrise de l'énergie et ENR			
CCCG	CCCG.O3.A7.181 nouveau	Territoire d'industrie			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A7.12	Economie d'énergie Longages Menuiserie			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A7.13	Visite énergie en entreprise - CCI	Présentation ci-dessous		
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A7.14	Optimisation environnementale de la gestion du centre technique de Val de Garonne – Réseau 31	Présentation ci-dessous		
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A7.15	Optimisation énergétique sur les ouvrages d'assainissement et d'eau potable – Réseau 31	Présentation ci-dessous		
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A7.16	Optimisations logistiques - CEMEX	Présentation ci-dessous		
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A7.17	Economie d'énergie sur site - CEMEX	Présentation ci-dessous		
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A7.18	École de la transition écologique – Lahage / Occitanie (ETRE) – 3PA	Présentation ci-dessous		

## PST : Créer un pôle de compétences sur la transition énergétique (Cluster)

### Projet de plateforme technologique

Dans le cadre d'un partenariat avec le Campus des Métiers du Bâtiment et usages du numérique, le Pays Sud Toulousain et les Communautés de Communes souhaitaient développer une plateforme technologique d'expérimentation, de formation et développement du tissu économique local.

Un site avait été retenu sur la Communauté de Communes du Bassin Auterivain sur une ancienne friche industrielle sur la commune du Vernet. Après une étude de faisabilité, il s'est avéré que des travaux de mise aux normes étaient nécessaires mais d'un coût trop important pour poursuivre le projet.

### Etude d'installation d'une unité de recyclage de panneaux PV

Une étude de pré-faisabilité sur l'installation d'une unité de recyclage des panneaux solaires photovoltaïques a été réalisée en 2019. Alors que le potentiel local était établi, et des contacts d'entreprises engagés, il n'y a pas eu de candidats à l'AMI de PV CYCLE qui a suivi.

## CCV : développer les partenariats inter-entreprises

La CCV soutient des formats de gouvernance associative regroupant différents types d'intérêt. Elle est par exemple sociétaire depuis 2017 de la société de coopération et d'intérêt général (SCI) des Jardins du Volvestre, structure d'insertion répondant aux besoins des salariés, consommateurs, agriculteurs, entreprises et collectivités locales. Au titre de sa dimension touristique et de développement local, la CCV est également engagée auprès de la SCIC Marestaing (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

fondée à Montesquieu-Volvestre en 2017, dont l'activité consiste à développer une offre touristique spécifique sur l'art contemporain africain. Le projet comprend également la location de deux gîtes et l'accueil d'une famille d'agriculteurs migrants qui exploite le foncier agricole et vit de ses productions.

En 2023, la restructuration de la mission économie de la CCV permet d'entamer une réflexion pour encourager les initiatives mutualisées des entreprises, notamment dans les zones d'activités du territoire. Cette réflexion est issue d'un travail d'inventaire qualitatif des zones d'activité économique dont elle a compétence pour la création, la gestion et l'entretien.

Côté universitaire, la Communauté de Communes du Volvestre a développé un partenariat pluriannuel avec l'ISTHIA, Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation de l'Université de Toulouse – Jean Jaurès. Les étudiants de Master ont ainsi travaillé à deux reprises sur des thématiques du tourisme, et notamment la randonnée. Ce partenariat privilégié a pu également rendre possible l'accueil de trois stagiaires et d'un contrat d'alternance dont plusieurs ont pu être recrutés ensuite par la CCV.

## **CCV : Développer une communication engageante et positive auprès des entreprises**

La CCV a réalisé plusieurs opérations de promotion territoriale pour accroître l'attractivité du Volvestre. En 2022, l'office de tourisme intercommunal a produit un spot publicitaire valorisant les atouts du Volvestre. En 2023, la mission économie s'est rendue à un salon national de l'immobilier afin de communiquer sur son offre foncière et de services, aux côtés du Conseil départemental de la Haute-Garonne. En 2023, la mission économie a également mobilisé la Toulouse Business School pour une étude concernant notamment les besoins de communication et de promotion territoriales à l'endroit du monde économique.

## **CCV : Augmenter la qualité des appels d'offres et en faciliter leur accès aux professionnels locaux**

La commande publique impose des règles strictes qui sont respectées par la CCV.

Toutefois, chaque fois que cela est permis, le local est privilégié. En effet, la CCV souhaite accompagner au mieux et mettre en valeur le savoir-faire du territoire.

De plus, une clause relative au développement durable est intégrée aux cahiers des charges chaque que possible.

## **CCV : Garantir la lisibilité et la visibilité des initiatives publiques et privées en matière de transition écologique**

En matière de gestion des déchets, énergie, habitat, alimentation et mobilités, il convient de faciliter la connaissance des initiatives plurielles pouvant être menées. Cette communication réciproque permet à minima d'utiliser les services publics proposés à bon escient et in fine d'envisager la mutualisation des portées par le secteur privé. La CCV veille à rendre davantage lisibles ses actions au travers de différents canaux comme le Magazine En Volvestre édité deux fois par an et destiné à l'ensemble des foyers du territoire, mais aussi ses partenariats avec la presse locale ou encore ses publications sur les réseaux sociaux. Aussi, les services sont à l'initiative de différents supports de communication, par exemples des informations papier sur les consignes de tri ou bien un livret dédié à la clarification du parcours d'installation d'un nouveau commerçant. Enfin, certains chefs d'entreprise du territoire ont créé des services innovants que la CCV souhaite davantage valoriser.

## CCCG : Territoire d'Industrie

### Étude prospective sur le développement de la filière hydrogène

En mai 2022, restitution d'une étude pour la mise en place d'un écosystème hydrogène sur le Territoire d'Industrie Comminges-Nestes, exploitant toutes les possibilités d'usage de l'hydrogène

- La Communauté de Communes Pyrénées Hauts Garonnaises s'est proposée comme coordonnatrice de cette action au sein du Territoire d'Industrie, étant donné que le projet local de réouverture de la ligne ferroviaire Gourdan-Polignan/Luchon à l'horizon 2024 s'accompagnera de la mise en service d'automoteurs à hydrogène (une première au niveau national pour ce type de matériel).
- À la suite d'un cahier des charges élaboré par la Communauté de Communes Pyrénées Hauts Garonnaises, la SPL AREC OCCITANIE (Agence Régionale Énergie Climat) a été retenue pour l'élaboration de cette étude, dont l'objectif est d'identifier le potentiel du Territoire d'Industrie Comminges-Nestes autour de la filière hydrogène.
- Le périmètre de l'étude couvrait les sept EPCI du Territoire d'Industrie Comminges-Nestes.
- L'étude a permis d'identifier sur ce périmètre :
  - Les usages de l'hydrogène et leur localisation
  - La pertinence d'une production locale, le type de production et le dimensionnement
  - La logistique associée
  - Le déploiement de l'écosystème
  - Le plan d'actions associé
  - La planification du déploiement et le modèle économique associé à court, moyen et long terme
- Objectif de l'étude : construire des scénarios de déploiement de l'hydrogène
  - Identification des technologies de production d'hydrogène pertinentes pour le territoire
  - Définition des usages cibles (mobilité, industrie, tertiaire) & mise en perspective sur une échelle de temps (phase d'amorçage, phase de consolidation de l'écosystème, phase de généralisation)
  - Analyse économique et environnementale

## CCI : Visites énergie en entreprise

Sur la période de 2020 à 2022, près de 18 mois ont été consacrés à l'accompagnement des entreprises sur les aides liées à la crise sanitaire.

Concernant l'énergie : **23 établissements ont été renseignés** (entretien téléphonique) ou accompagnés (visite sur site) sur le sujet de l'énergie (réduction de la facture énergie ou aides sur la mise en place d'énergie renouvelable).

-7 rendez-vous en entreprise pour la réalisation d'un **état des lieux énergétique** avec des préconisations d'actions assorties des aides mobilisables

-19 entretiens à distance pour des conseils sur **l'optimisation de ses factures**, les financements pour des travaux de **rénovation thermique** ou la présentation des 1ers conseils pour réussir son projet avec les aides financières pour **l'installation de panneaux photovoltaïques**.

## Reseau31 : Actions sur la gestion du centre technique Val de Garonne

**Objectif :** Optimiser la gestion courante du centre technique de MONDAVEZAN afin de minimiser l'impact environnemental et le coût financier. Action terminée.

Bâtiment :

- Isolation des locaux de Mondavezan et climatisation réversible pour limiter l'apport calorifique et la conso de Gaz ; Valorisation des CEE

Parc de véhicules :

- Acquisition de 2 véhicules électriques
- Renouvellement des gros équipements vétustes (camions, pelles, tracteurs...) motorisation moins énergivore et polluante

Pratiques d'exploitation :

- Fauchage « raisonné » qui permet de faire des économies substantielles TEP CO2

## RESEAU 31 : Optimisation énergétique sur les ouvrages d'assainissement et d'eau potable

**Objectif :** Réduire la consommation énergétique ; Minimiser les coûts d'exploitation ; Optimiser l'exploitation des ouvrages – Action en cours

- Mise en place du procédé Inflex sur la Station d'épuration de Carbonne afin d'optimiser les dépenses énergétiques et d'améliorer le traitement
- Mise en place de variateurs de fréquence sur certaines pompes de puissance importante pour limiter les consommations au démarrage ainsi que l'usure
- Suivi énergétique et changement des pratiques d'exploitation pour limiter les consommations

« L'action est en perpétuel renouvellement : les optimisations sont nécessaires en permanence-notamment sur l'exploitation- pour limiter les coûts énergétiques et l'impact environnemental. Le suivi énergétique fait par les équipes permet de consommer au plus juste. » Florence DUCLOS, responsable transition énergétique

## CEMEX : Optimisations logistiques

CEMEX apporte une attention particulière au choix de motorisation des prestataires ainsi qu'au choix des carburants utilisés afin de limiter ses impacts énergétiques. C'est dans ce cadre que l'entreprise s'est engagée en 2021 dans le Programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement) et dans son dispositif FRET21.

Cette démarche volontaire aide les donneurs d'ordre à mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable et à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) dans leurs activités transport et logistique.

Concrètement, cet engagement se traduit par la définition d'un **objectif de réduction de 12% des émissions GES** générées par les flux aval de l'entreprise, en France, d'ici fin 2024. Pour ce faire, CEMEX mise sur le **double fret, l'utilisation de biocarburants et autres technologies tels que l'électrique ou l'hydrogène** ainsi que la **favorisation des transports labellisés « Objectif CO2 »**.

## CEMEX : Economie d'énergie sur site

Afin de limiter les émissions de GES liées à la consommation d'énergie, CEMEX mise depuis 2022 sur des dispositifs permettant d'obtenir des **contrats d'effacement électrique** destinés aux industriels. Il est de ce fait possible pour l'entreprise de suivre la consommation électrique d'une partie de ses sites en temps réel et donc d'éviter les surconsommations, marches à vide, etc. De plus, les tapis de plaine présents sur une partie des sites de la région disposent d'un système de démarrage électronique afin de réduire les consommations d'énergie.

CEMEX apporte également une attention particulière au fait de disposer de matériels (installation de traitement, engins de chantiers) et de bâtiments (bureaux, base de vie) performants et vertueux. En effet, tous les **engins de chantier** répondent aux exigences de la **norme Euro VI** conformément au règlement n°595/2009 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009. Les **bâtiments** répondent quant à eux aux exigences de la **norme RT2012**. Ces derniers disposent d'un système de climatisation réversible avec une pompe à chaleur

## Association 3PA : Ecole de la Transition écologique - ETRE

Former et accompagner des jeunes de 16 à 25 ans aux métiers et compétences manuelles de la transition écologique. Créée en 2017, cette école d'un nouveau genre forme entre 70 et 100 jeunes par an autour de 3 parcours de formation.

**Résultats** : 500 jeunes accompagnés. 89% de sorties dynamiques. 100 entreprises partenaires.

Partenariats techniques et financiers : Région Occitanie, département Haute-Garonne, FSE



« La formation peut représenter demain le goulot d'étranglement de la transition écologique. Avec ETRE, nous relevons un triple défi : la fin du monde, la fin du mois et la revalorisation des métiers manuels. » Frédéric MATHIS, Directeur de 3PA

*Formation titre professionnel menuiserie*



## Axe 8 : Développer l'économie circulaire

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
CCBA	CCBA.O3.A8.26	Favoriser la collecte de produits à réutiliser (seconde vie), développer des ressourceries				
CCBA	CCBA.O3.A8.27	Créer un pôle de traitement et recyclage des déchets de bâtiments et d'énergies renouvelables				
CCV	CCV.O3.A8.19	Favoriser la collecte de produits à réutiliser (seconde vie), développer des ressourceries				
CCV	CCV.O3.A8.20	Généraliser la pratique de l'économie circulaire auprès des entreprises				
CCV	CCV.O3.A8.39	Développer les recycleries et les réparations				
CCCG	CCCG.O3.A8.19	Favoriser la collecte de produits à réutiliser (seconde vie), développer des ressourceries				
CCCG	CCCG.O3.A8.191 nouveau	Favoriser le réemploi dans les actions portées par la CCCG				
CCCG	CCCG.O3.A8.34	Développer les recycleries et les actions de réparation				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A8.10	Diagnostic de flux – CMA 31				
COLLECTIVITES et ACTEURS ECONOMIQUES	COLLECTIVITES et ACTEURS ECONOMIQUES. O3.A8..31	Recycler les matériaux du BTP – ORDECA/FNE				

### CCV – Favoriser la collecte de produits à réutiliser (seconde vie), développer des ressourceries

Le partenariat avec la Croix-Rouge permet de récupérer directement sur les déchetteries de petits objets qui fonctionnent.

La démarche engagée avec les Rudovaloristes pour le mobilier et l'ameublement fait également partie des objets qui vont pouvoir être détournés du flux de déchets pour une seconde vie.

Le partenariat avec Le Garage va permettre également de détourner des déchets (flux modéré) de vélos qui seront remis en état pour fonctionner de nouveau.

### CCV : Généraliser la pratique de l'économie circulaire auprès des entreprises

La CCV a investi dans l'achat d'un logiciel d'observatoire économique lui permettant de recenser les activités présentes sur le territoire, les données sont accessibles à partir de 3 types de données et permettent de connaître en temps réel les types d'activités s'installant ou en mobilité sur le territoire.

## CCCG : Favoriser le réemploi dans les actions portées par la CCCG

### Createctura : création d'espaces en direction d'un public petite enfance

En 2022, en lien avec la Convention pour la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC) du Pays Sud Toulousain, générant un accompagnement de celui-ci et de la DRAC, la CCCG a lancé un projet de résidence de territoire avec l'artiste espagnole Irene Fernández Álvarez, pour un projet d'éducation artistique et culturelle tourné vers les publics petite enfance et enfance-jeunesse, et axé sur le réemploi des matériaux :

- Partenariat avec Irene Fernández Álvarez : architecte et musicienne spécialisée dans la conception d'espaces éducatifs, disposant d'une expérience en conception écologique architecturale et le travail d'artiste visuel.
- Le projet « Createctura » déployé en 2022-23 se construit autour de l'éveil culturel et créatif du jeune enfant, la formation des professionnels petite enfance et enfance-jeunesse à une nouvelle approche pédagogique, et l'accompagnement à la parentalité lors d'expériences de partage entre parents et enfants.
- Il s'agit, au fil des mois et avec l'accompagnement d'Irene Fernández Álvarez, d'adapter les espaces d'accueil de façon simple et lisible pour offrir aux enfants d'incroyables découvertes sensorielles, ludiques et créatives, en toute autonomie : jeux de lumières et de miroirs, des tubes et des balles, du sable coloré répandu au sol, une cabane de fils, une piscine de feuilles mortes, un espace blanc progressivement rempli de gommettes... **Les matériaux et objets utilisés sont entièrement issus du réemploi.**

Afin d'installer des laboratoires « Createctura » sur le territoire, un groupe référent de 13 professionnels de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse va suivre plusieurs formations et vivre un voyage immersif en Cantabrie au sein même du collectif « Createctura ». Ensuite, l'artiste Irène Fernández Álvarez viendra sur le territoire de Cœur de Garonne pour créer et inventer avec les référents un laboratoire permanent.



## Axe 9 : Développer une agriculture durable

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O3.A9.13	Soutenir les circuits courts				
PST	PST.O3.A9.14	Mobiliser les acteurs agricoles sur les enjeux d'adaptation				
CCV	CCV.O3.A9.21	Favoriser le développement d'implantation de nouveaux agriculteurs => communication autour de l'installation				
CCCG	CCCG.O3.A9.20	Maîtrise foncière pour développer l'agriculture durable				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.19	Appui aux projets collectifs dans le domaine de la transformation et de la commercialisation des produits en circuits de proximité – FDCIVAM 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.20	Promouvoir l'agriculture biologique – Erable 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.21	Accompagner les producteurs en conversion vers l'agriculture biologique – Erable 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.22	Favoriser l'autonomie des exploitations en Agriculture Biologique – Erable 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.23	Accompagner les agriculteurs bio dans le développement de leurs exploitations – Erable 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.24	Soutenir et développer l'agriculture biologique – Chambre Agriculture 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.25	Développer des circuits courts - Chambre Agriculture 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.26	Réaliser des diagnostics environnementaux des exploitations d'élevages - Chambre Agriculture 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.27	Mettre en place une mesure agro-environnementale et climatique en système polyculture élevage - Chambre Agriculture 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.28	Développer des projets agroécologiques - Chambre Agriculture 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.29	Innov'action - Chambre Agriculture 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O3.A9.30	Assurer un conseil agro-environnemental sur le territoire – Conseil Départemental 31				

ACTEURS SOCIO- ECONOMI QUES	nouveau	Accompagner à l'agroforesterie et la plantation de haies champêtres – ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN	Présentation ci-dessous
--------------------------------------	---------	--	-------------------------

## CCV : favoriser le développement d'implantation de nouveaux agriculteurs

La CCV s'est dotée d'un projet alimentaire territorial (PAT) en 2021 et a été labellisée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à deux reprises, d'une part dans la partie émergence du projet, et d'autre part dans la partie mise en œuvre. Les élus de la CCV ont décidé de rendre prioritaires toutes les actions pouvant faciliter l'installation d'agriculteurs. Pour ce faire, la CCV a rassemblé en 2022 l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs concernés par les problématiques liées à la transmission afin de pouvoir mieux travailler en réseau et construire des partenariats ciblés. En 2023, la CCV a participé ou organisé plusieurs événementiels autour de cette question, comme par exemples les journées agricoles du Volvestre à Montesquieu-Volvestre, des rencontres de terrain avec les agriculteurs, des retours sur des expériences d'accompagnement à l'installation réussies.

## Chambre d'Agriculture de Haute Garonne : Soutenir et développer l'agriculture biologique

Animer un point d'accueil bio / conversion  
Apporter un conseil spécialisé aux agriculteurs

**Résultats :** 466 agriculteurs engagés en agriculture biologique en 2015 - 23 000 ha de surfaces cultivées en agriculture biologique (6% de la SAU du département de la Haute-Garonne).

En 2022 : **1 097 exploitations en agriculture biologique, 52 300 ha dont 7 978 ha en conversion bio à l'échelle du département.**

En 2022, la Bio continue sa progression en Occitanie mais celle-ci ralentit. Ce **ralentissement** sera d'autant plus important en 2023 du fait de la **crise conjoncturelle que la filière bio** traverse. En effet, l'inflation et les prix des cours des productions agricoles bio en forte baisse ont mis un coup de frein aux conversions. Nous voyons à ce jour un phénomène de déconversion qui reste pour l'instant raisonnable mais qui pourrait être plus important en 2024.

Partenariats techniques et financiers : Organismes certificateurs, collectivités, Interbio Occitanie, Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, Région, Agence de l'eau, instituts techniques

## Chambre d'Agriculture de Haute Garonne : Développer des circuits courts

Développer des points de vente comme le Drive fermier toulousain (2014-2023)

Développer le réseau Bienvenue à la ferme (opération lancée dans les années 90)

Développer le réseau « Produit sur son 31 » (opération lancée en 2012) et « La Brique Rose » (opération lancée en 2022)

Dans le but de diversifier les productions sur le territoire du Sud Toulousain, de répondre aux attentes fortes des consommateurs en termes de produits locaux et de vacances à la ferme, et d'accompagner les collectivités dans leurs démarches d'alimentation locale.

**Résultats :**

Fort développement du Drive fermier toulousain durant le confinement de 2020 : commandes multipliées par cinq, une trentaine de producteurs locaux, fidélisation et renouvellement de la clientèle, preuve que l'offre de produits locaux est intéressante.

Malgré les moyens déployés par la Chambre d'agriculture, le développement important d'offres concurrentes a mis à mal ce dispositif, entraînant sa fermeture fin 2023. La Chambre d'Agriculture s'est engagée auprès des producteurs adhérents à leur trouver des solutions alternatives.

**23 Agriculteurs labellisés Bienvenue à la ferme** sur le Pays Sud Toulousain en 2023 (115 sur l'ensemble du département), la plupart en vente directe de produits fermiers, deux fermes auberges, trois hébergements à la ferme, quatre proposant des activités de loisirs à la ferme (ferme équestre, ferme pédagogique). Certains pouvant cumuler plusieurs activités. Potentiellement 3 adhérents supplémentaires sur 2024.

**2 producteurs de la Brique Rose** sur le Sud Toulousain et à minima 4 revendeurs.

Partenariats techniques et financiers : MIN ; Association Produit sur son 31 ; Drive fermier toulousain, Chronofresh, Applicolis



Portes ouvertes Bienvenue à la Ferme dans les 29 fermes du département

« Chaque année, nous sommes dans les préparatifs des Fermes en fête. Cette année encore, cet événement a réuni plus de 30 exploitations membres du réseau Bienvenue à la ferme. Le réseau Bienvenue à la ferme permet de renforcer la notoriété et l'attractivité des fermes auprès du grand public. C'est un réseau qui donne de la visibilité à ses adhérents sur des événements tels que le Salon de l'agriculture, le Salon Regal ou le Festival du Bien Manger. C'est aussi un maillon important dans le travail engagé par les Chambres sur les questions de transformation à la ferme et de commercialisation ». Hélène DEMBLANS, Secrétaire de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

**Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne : Réaliser des diagnostics environnementaux des exploitations d'élevages**

Mettre en œuvre un diagnostic global permettant d'évaluer les impacts environnementaux de l'exploitation et de construire un plan d'actions pour améliorer les performances environnementales, techniques et économiques, et identifier le rôle des exploitations d'élevages dans la séquestration carbone.

**Résultats :** Réalisation de diagnostics CAP2ER pour **32 éleveurs** du département dès 2019 avec engagement dans un **label bas carbone** pour 5 ans. Aujourd'hui, de nouvelles visites sont en cours pour faire le point à mi-parcours.

Réalisation également de **20 bons Diagnostic Carbone chez des jeunes agriculteurs** dans le cadre du plan de relance, avec un rendu chiffré de leur empreinte carbone, réalisation d'une analyse de la **vulnérabilité de leur exploitation face au changement climatique** et d'un plan d'actions visant à leur faire des propositions afin d'intensifier le **stockage du carbone** sur leur exploitation.

Un travail est également engagé chez 8 céréaliers avec une proposition d'engagement dans une démarche de labellisation.

## **Chambre d'Agriculture de Haute Garonne : Mettre en place une mesure agro-environnementale et climatique en système polyculture élevage**

Mise en place de la mesure pendant 5 ans de 2017 à 2022 pour les territoires éligibles : Rieumes, Le Fousseret, Cazerès, Rieux, Montesquieu, Cintégabelle, Carbonne, Auterive. Les bénéficiaires disposent d'un accompagnement individuel et collectif tout au long de l'engagement.

**Résultats :**

**112 éleveurs** se sont engagés dans la mesure pour un total de **12 000 ha entre 2017 et 2022**. La mesure système polyculture élevage a été un succès, les engagements sont pour la plupart arrivés à échéance.

La Chambre d'agriculture et le Conseil départemental ont de nouveau déposé un projet agroenvironnemental pour les 5 prochaines années avec un nouveau cahier des charges qui met toujours l'accent sur la **part d'herbe, la gestion de la fertilisation, la limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires**. 40 nouveaux agriculteurs se sont engagés en 2023. Des accompagnements individuels, collectifs et des formations vont être organisés chaque année.

Partenariats techniques et financiers : Conseil départemental 31, CER France, Conseil Régional, DRAAF, DREAL, DDT, syndicats agricoles

## **Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne : Développer des projets agroécologiques**

Accompagner les Groupements d'Intérêts Economique et Environnemental (GIEE) : Montage du dossier de reconnaissance, pilotage administratif et suivi technique, journées techniques et mise en place de formations.

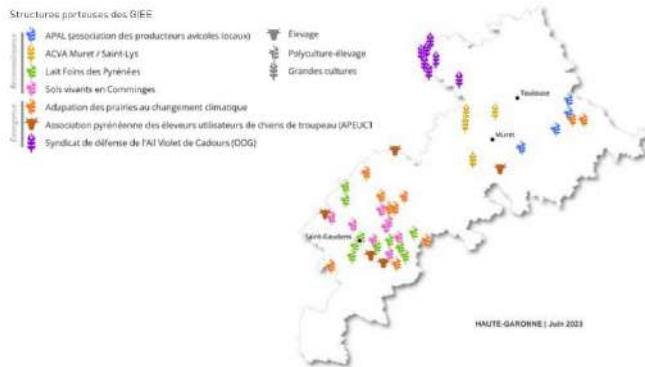
**Résultats :** La Chambre d'agriculture accompagne 5 GIEE sur le département, sur des thématiques différentes : la gestion de l'eau, de l'herbe, l'aviculture, la conservation des sols...

**Le GIEE porté par la CUMA de Montégut Bourjac** avait été renouvelé pour 3 années supplémentaires et un nouveau porté par l'ACVA (Association Cantonale de Vulgarisation Agricole) de Saint Lys Muret a été initié il y a 2 ans par 5 agriculteurs sur la réserve utile en eau.

Ces GIEE ont pour objectifs de tester, d'expérimenter, afin de produire des résultats qui pourront être communiqués et réutilisés par d'autres agriculteurs. Des fiches techniques, des articles de presse, des vidéos sont réalisées chaque année.

Partenariats techniques et financiers : FDCUMA 31, CUMA de Lautignac, ACVA du Fousseret et d'Aurignac, LEPA du Comminges

Action phare :



Structures porteuses des GIEE

« Dans un contexte où les agriculteurs doivent s'adapter à des changements climatiques qui nécessitent de nouvelles pratiques agricoles, la Chambre d'agriculture met un point d'honneur à accompagner les démarches innovantes. Les GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) sont un moyen de mettre en marche ces innovations. Ils fonctionnent comme des incubateurs, en permettant aux agriculteurs de tester de nouvelles pratiques et d'évaluer leur pertinence. Les conseillers de la Chambre d'agriculture accompagnent plusieurs GIEE sur le département en apportant leurs connaissances agronomiques et en fournissant les ressources dont ils ont besoin pour mener à bien ces projets. Ces GIEE sont destinés à tous les agriculteurs qui ont la volonté de monter un projet agricole qui s'inscrit dans la transition écologique. Ce sont de véritables laboratoires pour tester de nouvelles pratiques en groupe. Dans la même dynamique, nous venons de lancer les diagnostics agricoles pour les irrigants. » Sébastien ALBOUY, Président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

## Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne : Innov'action

Promouvoir les agriculteurs innovants lors d'un évènement annuel, de journées portes ouvertes de fermes, par la délivrance de Label.

**Résultats :** Tous les ans la Chambre d'agriculture organise l'ouverture sur une exploitation innovante et en transition agro écologique aussi bien en élevage (plantation de haies, agroforesterie...) qu'en grandes cultures (mise en place de légumineuses, passage en bio et HVE, utilisation de matériel innovant et performant).

Cette opération est destinée aux agriculteurs, aux professionnels et aux étudiants.

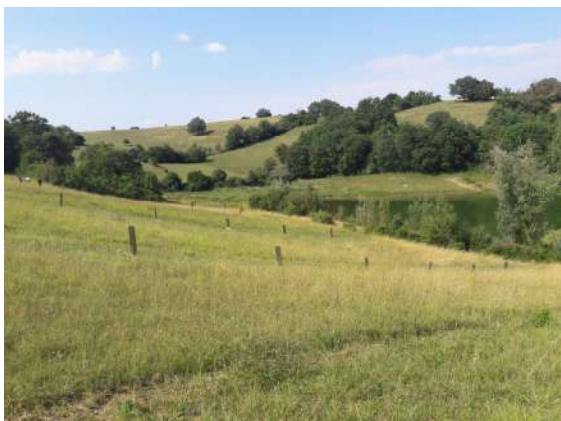
Partenariats techniques et financiers : Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie

## ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN : Accompagner les agriculteurs dans la mise en place de parcelles en agroforesteries et la plantation de haie champêtre

Arbres et Paysages d'Autan assure le conseil technique sur l'élaboration des projets de plantation en haies et en agroforesterie (choix des essences, les protocoles techniques, la fourniture des végétaux et le suivi des plantations pendant 2 ans) chez les agriculteurs.

**Résultats Haute-Garonne : 60 agriculteurs** pour le programme de haies du CD31 et **20 dossiers en agroforesteries**.

Partenariats techniques et financiers : Conseil Départemental Haute-Garonne (programme haie) + Chambre d'Agriculture et État pour le PLAN DE RELANCE.





## Axe 10 : Aménager durablement les zones d'activités

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
CCBA	CCBA.O3.A10.28	Définir un objectif de niveau de qualification des zones d'activité économique				
CCBA	CCBA.O3.A10.29	Construire et étendre une démarche qualité sur l'ensemble des zones d'activités du territoire du Pays Sud Toulousain				
CCBA	CCBA.O3.A10.30	Optimiser la gestion des zones d'activités				
CCV	CCV.O3.A10.23	Définir un objectif de niveau de qualification des zones d'activité économique				
CCV	CCV.O3.A10.24	Construire et étendre une démarche qualité sur l'ensemble des zones d'activités du territoire du Pays Sud Toulousain				
CCV	CCV.O3.A10.25	Optimiser la conception des zones d'activités	Sous actions intégrées dans les actions CCV.O3.A10.23 et CCV.O3.A10.24			
CCCG	CCCG.O3.A10.21	Mettre en place sur l'existant et déployer sur les nouvelles zones d'activités une démarche qualité ambitieuse				

### CCV : Définir un objectif de niveau de qualification des zones d'activité économique

Au moment de l'élaboration du PCAET, la CCV avait choisi de réaliser une étude de positionnement et de stratégie promotionnelle pour mieux appréhender le niveau de qualification des zones d'activité. La crise sanitaire a impliqué de suspendre l'action pour se concentrer sur la réponse aux besoins prioritaires des entreprises et notamment financiers. Toutefois, en parallèle, la CCV a lancé un chantier de requalification de la zone d'activité Activestre située à Carbonne et en a profité pour réaliser son extension. Ainsi ont été créés sur la zone des aménagements piétonniers et végétalisés. Les espaces verts de la zone d'activité représentent désormais plus de 50% de la superficie des espaces publics, permettant ainsi une limitation conséquente des espaces imperméables.

### CCV : Construire et étendre une démarche qualité sur l'ensemble des zones d'activité

La Communauté de Communes du Volvestre (CCV) est compétente en matière de création, gestion et entretien des zones d'activités économiques depuis 2017. Au moment de l'élaboration du PCAET, la CCV avait choisi de réaliser une étude de positionnement et de stratégie marketing pour mieux appréhender le niveau de qualification des zones d'activité communautaires. Puis elle a lancé, en même temps que l'extension de la zone d'activités économique Activestre à Carbonne, un chantier de requalification de la partie existante.

Les aménagements piétonniers et végétalisés créés sur la zone représentant désormais plus de 50% de la superficie des espaces publics. Ils permettent une limitation conséquente des espaces imperméables et une gestion satisfaisante des eaux pluviales. La perception des infrastructures en est modifiée et la gestion des espaces publics dont la CCV a la charge a évolué en cohérence avec les défis environnementaux.

A l'échelle du PETR Sud toulousain, la zone d'activités Activestre est citée en bon exemple par la charte architecturale et paysagère. Un des enjeux à venir sera sans doute de formaliser un document de pratiques répliquables concernant les travaux dans les zones d'activités existantes et les futurs aménagements.



*Zone d'activités ACTIVESTRE*

## ORIENTATION 4 : UN TERRITOIRE FAVORISANT LES MOBILITES RESPONSABLES ET SOLIDAIRES POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE L'AIR

Cette orientation contient des actions de mobilité durable, de non mobilité et de qualité de l'air.

### Axe 11 : Diffuser en ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O4.A11.15	Créer un poste de conseiller en mobilité				
PST	PST.O4.A11.16	Promouvoir les mobilités alternatives via une communication multicanale				

#### PST : Créer un poste de conseiller en mobilité

Une personne à temps complet a été recrutée en 2019 pour mettre en œuvre les actions du PCAET dédiées à la mobilité durable. 1 stagiaire a travaillé à ses côtés sur cette période.

Le Pays a été lauréat de plusieurs appels à projets : France mobilité, ACT'AIR, AVELO2, et tout dernièrement TIMS du CLER pour une action centrée sur le vélo.

#### PST : Promouvoir les mobilités alternatives via une communication multicanale

Plusieurs actions de communication ont été engagées :

- Pages du site internet du Pays Sud Toulousain dédiées à la mobilité : <https://payssudtoulousain.fr/mobilite>
- 2 défis de la mobilité
- Fêtes du vélo chaque année
- Un plan de communication et sensibilisation en lien avec chaque action menée (articles, vidéo, radio...)

## Axe 12 : Faciliter et amplifier les mobilités alternatives

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O4.A12.1 7	Optimiser la desserte des transports collectifs régionaux				
PST	PST.O4.A12.1 8	Développer les transports collectifs locaux				
PST	PST.O4.A12.1 9	Faciliter les modes de déplacements actifs (vélo, marche)				
PST	PST.O4.A12.2 0	Favoriser les usages vertueux de l'automobile				
CCBA	CCBA.O4.A12 .11	Développer une flotte de véhicules propres				
CCBA	CCBA.O4.A12 .31	Développer les transports collectifs locaux				
CCBA	CCBA.O4.A12 .32	Favoriser un système de vélib' intercommunal (communal)				
CCBA	CCBA.O4.A12 .33	Favoriser les usages vertueux de l'automobile				
CCBA	CCBA.O4.A12 .34	Favoriser le développement des aires de co-voiturage				
CCBA	CCBA.O4.A12 .35	Favoriser l'éco-conduite				
CCV	CCV.O4.A12. 26	Développer les transports collectifs locaux				
CCV	CCV.O4.A12. 27	Favoriser les usages vertueux de l'automobile : autoparc organisé				
CCV	CCV.O4.A12. 28	Favoriser les usages vertueux de l'automobile pour les déplacements domicile-travail				
CCV	CCV.O4.A12. 29					
CCV	CCV.O4.A12. 30	Favoriser les usages vertueux de l'automobile par un programme d'éco-conduite				
CCV	CCV.O4.A12. 31	Développer une flotte de véhicules propres au sein des collectivités				
CCV	CCV.O4.A12. 32	Faciliter les modes de déplacements doux				
CCCG	CCCG.O4.A12 .22	Développer les transports collectifs locaux				
CCCG	CCCG.O4.A12 .23	Favoriser les usages vertueux de l'automobile				
CCCG	CCCG.O4.A12 .24					
CCCG	CCCG.O4.A12 .25					

CCCG	CCCG.O4.A12 .26	Faciliter les modes de déplacements doux				
CCCG	CCCG.O4.A12 .27					
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O4.A12.33	Développer les aires de covoiturage – Conseil Départemental 31				

## PST : Faciliter les modes de déplacements actifs (vélo, marche)

### Schéma directeur cyclable

La Pays Sud Toulousain a élaboré un schéma directeur cyclable axé sur les déplacements domicile-travail : **26 communes** concernées, **187 km d'itinéraires** identifiés Il s'accompagne d'une charte d'aménagement cyclable.

Les fêtes du vélo sont encouragées et accompagnées par le PST sur de nombreuses Communes volontaires chaque année depuis 2020.

Le schéma a été co-financé par l'ADEME et la Région.

## PST : Favoriser les usages vertueux de l'automobile

### Expérimentation de Rézo Pouce avec MOBICOOP

Il s'agit d'un dispositif d'autostop organisé et sécurisé visant à réduire l'usage soliste de la voiture et à faciliter les déplacements sur le territoire : **38 Communes engagées**.

Cette solution de covoiturage solidaire permet à un passager et à un conducteur de se rencontrer de façon spontanée en « mode stop » grâce au réseau d'arrêts matérialisés par des panneaux verts « Arrêts sur le pouce » ou de manière organisée par le biais d'une application Rézo Covoit'.

Le déploiement des panneaux et l'inauguration du service a été réalisé en 2023. Expérimentation menée sur délégation de la Région jusqu'à mi-2024.

### Expérimentation de l'autopartage avec CITIZ

Une contractualisation avec **CITIZ** a été opérée pour expérimenter **l'autopartage** en partenariat avec la **CCBA** grâce à l'ouverture d'une voiture de service au grand public sur des temps où elle n'est pas utilisée par les agents. Là-aussi, expérimentation menée sur délégation de la Région jusqu'à mi-2024. Cf ci-après pour le détail.

Ces actions sont co-financées par l'ADEME et le programme Européen LEADER. Elles donneront lieu in fine à bilans pour poursuites ou non sous formats adaptés.

À noter la mise en place progressive, complétée au terme de l'année 2023, d'une politique interne au PST d'incitation de ses agents aux mobilités alternatives à l'autosolisme via, pour commencer, la participation du PETR aux abonnements de transports en commun jusqu'à 75% du coût, et à sa suite, une aide octroyée aux salariés déclarant un usage régulier du covoiturage, du vélo et/ou tout autre mode de transport vertueux.

## CCBA : Favoriser les usages vertueux de l'automobile

## Inauguration de la première station d'autopartage du territoire

En février 2023, Serge Baurens, Président de la CCBA, Nadia Estang, Vice-Présidente à la mobilité du Pays Sud Toulousain, et Alexandre Jouaville, Directeur Citiz Occitanie ont inauguré la 1ère station d'autopartage du territoire : un nouveau service de mobilité durable. Ce service de proximité est complémentaire à d'autres modes de déplacement tels que les transports en commun, le train, le vélo, la trottinette ou la marche à pied.

Lors de cet évènement, les élus ont insisté sur leur volonté de donner à ce projet une vocation sociale en l'adressant à un public en difficulté de mobilité. L'autopartage représente une vraie solution pour des personnes non motorisées, mais aussi pour celles qui n'utilisent pas la voiture tous les jours ou pour les entreprises locales qui pourraient se passer d'un véhicule de société.

L'expérimentation est soutenue financièrement par le Pays Sud Toulousain, l'Ademe et LEADER.



## CCV : Développer les transports collectifs locaux

En 2019 puis 2021, le cadre législatif a contraint les communautés de communes à se positionner sur la prise de compétence mobilité qui recoupe de très nombreux domaines d'intervention et nécessite des moyens humains et financiers très importants. Les élus de la CCV ont exprimé des préoccupations fortes concernant d'une part la mobilité des personnes vulnérables ou n'ayant pas de moyens de déplacements motorisés, notamment dans les communes les plus rurales, et d'autre part l'accessibilité aux commerces, aux établissements de santé, aux services publics et aux gares. Les services de la CCV travaillent donc à un projet phasé qui débutera par la mise en place d'un service de transport à la demande (TAD).

## CCV : Développer une flotte de véhicules propres au sein des collectivités

L'Office de Tourisme Intercommunal roule depuis plusieurs mois dans un véhicule hybride. Un nouveau véhicule tout électrique devrait être acheté en 2024 pour renforcer la flotte de véhicules propres.

L'Office de tourisme a souhaité élaborer un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information touristique (SADI) afin de mieux promouvoir le tourisme sur l'ensemble du territoire intercommunal. Ce document opérationnel a abouti au déploiement de nombreux outils : présentoirs et bornes à disposer chez les commerçants, stand mobile pour faire de l'accueil hors les murs, vidéo promotionnelle, carte touristique intercommunautaire, recrutement d'un Community Manager et enfin achat d'un véhicule pour se déplacer régulièrement sur le territoire.

## Axe 13 : Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O4.A13.21	Innover dans la mobilité				

## Axe 14 : Aménager le territoire au service des mobilités alternatives et limitant les déplacements

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O4.A14.22	Permettre la "non mobilité" via la mise en place de services dédiés				
PST	PST.O4.A14.23	Améliorer la prise en compte de la mobilité dans les documents de planification				
CCBA	CCBA.O4.A14.3 6	Encourager la création d'une voie cyclable (Auterive > ZI Lavigne)				
CCBA	CCBA.O4.A14.3 7	Permettre la "non mobilité" via la mise en place de services dédiés				
CCV	CCV.O4.A14.33	Permettre la "non mobilité" via la mise en place de services dédiés - Le Télétravail				
CCV	CCV.O4.A14.34	Permettre la "non mobilité" via la mise en place de services dédiés - Les Tiers lieux				

CCCG	CCCG.O4.A14.2 8	Permettre la "non mobilité" via la mise en place de services dédiés				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O4.A14.32	Le télé travail dans les tiers-lieux - Relais d'Entreprises	Présentation ci-dessous			

## PST : Permettre la "non mobilité" via la mise en place de services dédiés

### Mise en place du télétravail

Mise en place de 2 jours de télétravail par semaine pour les agents du Pays, sur la base du volontariat.

En plus d'un matériel informatique renouvelé et adapté pour le télétravail, des outils de visioconférence sont accessibles à tous les agents depuis 2020, renforcés fin 2023, pour usage soit à domicile soit au vélo, consigne étant donnée de favoriser le distanciel dans les cas où son usage paraît avantageux.

### Accompagnement des tiers lieux

Plusieurs projets de tiers lieux portés par des Communes ont été / sont accompagnés par le PST, notamment par l'organisation d'échanges d'expériences, le conseil technique (rénovation notamment) ainsi que la recherche de financements.

Une carte des tiers lieux du Pays est accessible sur la page mobilité du Pays : <https://payssudtoulousain.fr/tiers-lieux>

Les autres sous actions ne relèvent pas du champ de compétences du pays.

## PST : Améliorer la prise en compte de la mobilité dans les documents de planification

Lors de la révision du SCoT, plusieurs échanges et participation aux groupes de travail ont permis de faire le lien entre la planification et les actions concrètes de mobilité menées à l'échelle du Pays, notamment sur les aménagements cyclables et pôles d'échanges multimodaux.

Par ailleurs, un travail de capitalisation de données sur le territoire a été engagé et doit se poursuivre.

La mobilité est en effet clairement identifiée par le PST, ses collectivités et leurs partenaires comme une problématique prioritaire à traiter ensemble et en urgence, qui plus est à l'aune d'une démographie restant dynamique, via l'installation envisagée de nombreux autres urbains, issus pour la plupart de l'agglomération toulousaine, où demeurent souvent leurs activités professionnelles.

## CCV : Permettre la « non mobilité » via la mise en place de services dédiés – le télétravail

Mise en place du télétravail en 2021, 4 jours par mois. Le recours au télétravail a été étendu aux membres du comité de direction en 2022.

## CCV : Permettre la « non mobilité » via la mise en place de services dédiés – les tiers lieux

La CCV a entrepris en 2022 de recenser les projets de tiers lieux existants sur le territoire et d'identifier les projets en élaboration, qu'ils soient portés par des structures publiques ou privées.



## RELAIS D'ENTREPRISES : Le Proxitravail, télétravail à proximité de son domicile

Pour éviter les mobilités pendulaires sans pour autant se retrouver isoler à domicile.

Démarche enclenchée en 2012 avec le premier espace de proxitravail ouvert à Rieux Volvestre, le réseau Relais d'Entreprises poursuit son déploiement et notamment en Haute Garonne et dans le Pays Sud Toulousain.

Avec l'ouverture de l'Espace FAUGERE à Noé, Relais d'Entreprises couvre un nouveau bassin de vie et vient compléter son maillage le long de l'axe A64

**Résultats :** Bien que destinés à accueillir les salariés en télétravail, et ce, en alternative au télétravail à domicile, force est de constater que la fréquentation reste faible. Il convient de redoubler d'efforts car avec la hausse du prix des carburants et surtout la crise immobilière qui rend complexe le changement de logement pour un habitat plus spacieux, la solution PROXITRAVAIL semble apparaître comme une évidence.

Le maillage des bassins de vie par des espaces destinés à accueillir des télétravailleurs est primordial pour convaincre les employeurs d'adopter une telle organisation.

Relais d'Entreprises va publier prochainement un Guide mettant en avant les arguments majeurs et ce afin de convaincre les employeurs de l'aire Toulousaine.

Partenariats techniques et financiers : L'Europe, l'Etat, la Région, le Département... indirectement car les espaces affiliés au réseau ont bénéficié de subventions pour la rénovation mais également le fonctionnement



Relais d'Entreprises de Noé

## ORIENTATION 5 : UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE

Cette orientation traite du développement des énergies renouvelables.

### Axe 15 : Construire un schéma d’approvisionnement énergétique responsable et performant

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O5.A15.24	Développer un schéma directeur et une stratégie de déploiement des énergies renouvelables				
PST	PST.O5.A15.25	Tester un Smart Grid Rural				

### Axe 16 : Contribuer au développement des filières d’énergies renouvelables en coopérant entre les acteurs pour créer de la valeur locale

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O5.A16.26	Soutenir les collectifs de citoyens pour la production d'ENR				
PST	PST.O5.A16.27	Porter et financer le développement des ENR				
PST	PST.O5.A16.28	Favoriser le développement de la chaleur renouvelable				
PST	PST.O5.A16.29	Favoriser le développement de la méthanisation à la ferme				
PST	PST.O5.A16.30	Favoriser le développement du solaire thermique				
PST	PST.O5.A16.31	Favoriser le développement du solaire photovoltaïque				

PST	PST.O5.A16.32	Créer un observatoire local des énergies renouvelables				
CCBA	CCBA.O5.A16.38	Valoriser les déchets organiques par la petite méthanisation agricole				
CCBA	CCBA.O5.A16.39	Accompagner les collectifs de citoyens pour la production d'ENR				
CCBA	CCBA.O5.A16.40	Valoriser les déchets verts en combustible chaudières bois				
CCBA	CCBA.O5.A16.41	Favoriser le développement de la filière biomasse énergétique				
CCBA	CCBA.O5.A16.42	Favoriser l'acceptation des ENR sur l'éolien et la méthanisation				
CCV	CCV.O5.A16.35	Valoriser les déchets organiques par la méthanisation				
CCV	CCV.O5.A16.36	Développer les ENR sur les bâtiments publics				
CCV	CCV.O5.A16.38	Accompagner l'acceptation des ENR				
CCCG	CCCG.O5.A16.29	Valoriser les déchets verts en combustible chaudières bois				
CCCG	CCCG.O5.A16.30	Favoriser l'acceptation des ENR				
CCCG	CCCG.O5.A16.31	Favoriser le développement de la chaleur renouvelable				
CCCG	CCCG.O5.A16.32	Favoriser le développement du solaire				
CCCG	CCCG.O5.A16.33 nouveau	Favoriser le développement de projets de méthanisation				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5.A16.8	Artisan à énergie positives – CMA 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5.A16.34	Développement de la filière Biomasse et promotion de l'énergie renouvelable Bois énergie - COFOR				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5.A16.35	Construction d'un parc solaire auto-financé - ENERCOOP				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5.A16.36	Fournir une électricité à haute valeur ajoutée - ENERCOOP				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5.A16.37	Fonds de dotation Energie Solidaire - ENERCOOP				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5.A16.38	Etude d'optimisation du potentiel hydroélectrique du canal St Martory – Réseau 31	Présentation ci-dessous			

ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5 .A16.39	Développer les énergies renouvelables sur les exploitations agricoles – Chambre d’Agriculture	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5 .A16.40	ALEVA Photovoltaïque	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5 .A16.41	Favoriser l'implantation de projet de méthanisation sur le territoire - GRDF	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5 .A16.42	Réaménagement de carrières pour projets photovoltaïques - CEMEX	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.O5 .A16.43	Favoriser le recours aux carburants alternatifs pour réduire les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air - GRDF	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	nouveau	Construction d’une centrale solaire autofinancée – RAYONS VERTS	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	nouveau	Achats groupés de kits photovoltaïques – RAYONS VERTS	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	nouveau	Fête Eco – RAYONS VERTS				

## PST : Soutenir les collectifs de citoyens pour la production d'ENR

Le Pays Sud Toulousain a soutenu 2 collectifs citoyens :

- Les Rayons verts : pour une candidature à un appel à projet et en promouvant leur action lors de tables rondes
- Les énergies d’Aguanaguès (porteur d’une éolienne citoyennes): lors de l’enquête publique dans le cadre du projet éolien à Cintegabelle

## PST : Favoriser le développement de la chaleur renouvelable

Installation de chaudières bois, géothermie, solaire thermique...

Lauréat d’un premier Contrat chaleur renouvelable financé par l’ADEME, le Pays a accompagné l’installation de 15 unités de chaleur renouvelable produisant 2,2 Gwh/an.

Un second contrat est en cours en partenariat avec un territoire voisin, Le Pays Comminges Pyrénées.

42 projets potentiels sont identifiés, 23 études en cours et 2 installations réalisées fin 2022.

Mais des difficultés de ressources humaines (problématiques de rétention et de recrutement de profils idoines) freinent considérablement les progrès escomptés en la matière.

## PST : Favoriser le développement du solaire thermique

Voir action ci-dessus

## **CCCG : Favoriser le développement des projets de méthanisation sur le territoire**

**Engagement à participer au financement d'un poste de rebours pour permettre l'insertion du biométhane dans les réseaux de gaz naturel**

- Plusieurs projets d'unités de méthanisation sont actuellement en développement sur le Comminges ; ces projets sont basés sur des modèles économiques de production constante sur l'ensemble de l'année. Afin de garantir leur viabilité financière, il est nécessaire d'anticiper les périodes où la consommation locale de gaz est au plus bas ; notamment en période estivale, où le gaz n'est pas nécessaire pour chauffer les bâtiments et habitations.
- Le stockage du gaz n'étant pas toujours techniquement possible, et très coûteux dans tous les cas, la solution repose sur la possibilité de réinjecter le biométhane dans le réseau haute pression de transport régional (géré par TEREGA), via un équipement appelé « rebours », qui permet la compression du gaz.
- Cœur de Garonne s'est ainsi engagée à vendre à TEREGA un terrain situé à Boussens, sur lequel pourra s'implanter le rebours nécessaire à l'aboutissement des projets de méthanisation du Comminges.
- Les travaux nécessaires à la réalisation de ce rebours sont estimés à un peu plus de 3 millions d'euros. Au regard du coût estimé de l'opération et de la somme probabilisée des débits en Nm<sup>3</sup>/h des projets de méthanisation ayant actuellement déposé une demande de raccordement, les gestionnaires de réseaux ne pourront pas financer seuls le rebours.
- Cœur de Garonne a ainsi acté un engagement d'un montant maximum de 120 000 € pour participer au financement de ce rebours, dans le cas où les gestionnaires de réseaux ne pourront pas financer seuls le rebours.
- À noter : dans le cas où d'autres projets de méthanisation déposeraient une demande de raccordement avant la fin des travaux de réalisation du rebours, le financement du rebours sera réévalué, sur la base du nouveau montant global de débit en Nm<sup>3</sup>/h.

## **RESEAU31 : Etude d'optimisation du potentiel hydroélectrique du canal St Martory**

L'étude vise à estimer le potentiel hydro électrique de l'ensemble du système de Saint-Martory pour proposer une stratégie énergétique d'hydroélectricité globale.

L'étude est terminée et a permis de proposer un plan de développement de l'hydroélectricité sur le canal. : 8 centrales seront construites en 10 ans. Portant le potentiel de 8 GWh de production à 16Gwh, soit près de 70% des consommations de RESEAU31.

La première centrale du programme a été mise en service en février 2022.

**« Cette étude a permis de construire une stratégie long terme pour le développement de l'hydroélectricité. A terme, près de 70% des consommations de RESEAU31 seront produites par l'hydroélectricité du canal ».** Florence Duclos- responsable transition énergétique

## Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne : Développer les énergies renouvelables sur les exploitations agricoles

Accompagner les agriculteurs dans leurs projets de méthanisation, photovoltaïques et bois énergie depuis 2009

Concernant le photovoltaïque, la Chambre accompagne depuis 2019 les porteurs de projet dans la solarisation de la toiture de bâtiment neuf et/ou existant. Assistance à maîtrise d'ouvrage : réalisation d'études de faisabilité technique et économique, négociation de devis et de garanties préalablement à la signature avec un installateur photovoltaïque.

### Résultats :

**14 projets de méthanisation** en cours sur le département.

Plus de 80 agriculteurs ont bénéficié de conseils sur le photovoltaïque à l'échelle du département **2.1 MWC raccordés ou en cours** de raccordement pour le compte de **10 porteurs de projets**.

1 journée par an dédiée à la valorisation des bois, des haies, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne, à destination des agriculteurs et des collectivités.

Partenariats techniques et financiers : Collectivités, installateurs photovoltaïques.

### ALEVA Photovoltaïque

Opération lancée en 2019.

Il s'agit de mutualiser des toitures d'entreprises en construction de la zone industrielle Lavigne pour installer des panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance de 100kwc. L'objectif est de partager l'énergie produite en autoconsommation collective entre plusieurs entreprises.

Résultats : l'électricité produite sur la toiture de l'entreprise NOVAL est partagée avec les entreprises.

Partenariats techniques et financiers : Région Occitanie / ADEME / ENERCOOP.



Installation sur la toiture

« En 2020, l'autoconsommation collective était un modèle innovant. La Région et l'Ademe nous ont aidés avec le bureau d'étude Enercoop pour la mise en place de cette opération. Nous avons beaucoup essayé les plâtres et le plus compliqué a été le refus de raccordement de l'installation au réseau électrique. C'est 4 ans après que le projet peut devenir réalité. Le déploiement des ENR - qui plus est « innovantes » - se fait très lentement. Ne pas négliger le besoin d'assistance à maître d'ouvrage qui est nécessaire ainsi que le temps à consacrer à la bonne réussite du projet. » Jean Langry, membre du club d'entreprise ALEVA.

## **GRDF : Favoriser l'implantation de projet de méthanisation sur le territoire pour verdir l'usage du gaz sur le territoire**

La méthanisation fait partie des ENR à développer pour atteindre les objectifs du PCAET.

GRDF réalise des actions pour porter à connaissance les bénéfices écologiques et agronomiques de la méthanisation sur le territoire :

- ✓ Echanges réguliers avec le PETR du Pays Sud Toulousain et des élus du périmètre de concession GRDF
- ✓ 7 septembre 2022 : Réunion de Boussens avec SOLAGRO - **plus de 80 participants** (PETR Comminges et Pays Sud Toulousain)
- ✓ 24 février 2023 : Visite de site de méthanisation Biogaz D'Oc en cours de chantier
- ✓ 6 juillet 2023 : mise en service de BIOGAZ D'OC, 1er site de méthanisation agricole raccordé au réseau public de Haute Garonne



*Réunion d'information Méthanisation, septembre 2022, Boussens*

## **CEMEX : Réaménagement de carrières pour projets photovoltaïques**

CEMEX contribue au développement des filières d'énergies renouvelables de la région. En effet, de nombreux projets photovoltaïques ont vu le jour ces trois dernières années sur des terrains anciennement exploités par la société :

- ✓ trois parcs photovoltaïques terrestres à Lafitte-Vigordane (société VALOREM), Cintegabelle (société NEOEN) et Noé (société VALOREM) ;
- ✓ un parc terrestre et flottant à Salles-sur-Garonne (société URBASOLAR) ;
- ✓ un parc flottant à Cintegabelle (société AKUO ENERGIE).

## GRDF : Favoriser le recours aux carburants alternatifs pour réduire les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air

Selon la logique ACV (Analyse du Cycle de Vie), l'usage du gaz vert permet de diviser par 10 les émissions de CO<sup>2</sup> comparé à l'usage du gaz fossile.

GRDF contribue à faire connaître le sujet par des rencontres et événements :

- ✓ 2021-22-23 : rencontres avec élus et agents du Pays Sud Toulousain pour échanger sur la mobilité gaz de réseau
- ✓ 2022-23 : visites de sites d'avitaillement
- ✓ 2022-23 : visites de sites de méthanisation
- ✓ 4 juillet 2023 : ouverture de la première station GNV-bioGNV ouverte au public du territoire du Sud Toulousain (Station SEVEN/CHETCUTTI à Noé) avec le concours des élus du Territoire

## LES RAYONS VERTS : Construction d'une centrale solaire auto-financée

Installation d'une centrale solaire de 30 kWc sur les toits de la cantine de Lagardelle-sur-Lèze. Réalisation : Novembre 2023. Investissement citoyen par la coopérative ICEA (Initiative Citoyenne pour une Énergie Alternative) avec laquelle l'association Rayons Verts est affiliée. La commune de Lagardelle-sur-Lèze est devenue sociétaire d'ICEA.

Action soutenue financièrement par l'ADEME et la Région



« Au-delà de la production d'énergie solaire qui sera réalisée, cette action exemplaire permet de sensibiliser les habitants de la commune et les enfants aux enjeux de la production d'énergie renouvelable ». Floréal Munoz, maire de Lagardelle-sur-lèze.



## LES RAYONS VERTS : Achat groupé de kits photovoltaïques



Achat groupé de kits photovoltaïques de 1 à 4 panneaux à installer soi-même pour une utilisation en autoconsommation.

Achat auprès de la SCIC Solarcoop.

5 kits achetés pour une puissance installée de 15 kWc.

Opération réalisée en février 2023, qui pourrait être renouvelé dans le futur.



## ORIENTATION 6 : UN TERRITOIRE ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette orientation traite des actions tournées vers la consommation durable, la limitation de l'exposition aux risques et la préservation des ressources.

### Axe 17 : Maintenir la qualité de vie et limiter l'exposition aux risques des populations par un aménagement durable

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O6.A17.3 3	Intégrer les enjeux et les objectifs du PCAET dans le SCOT				
PST	PST.O6.A17.3 4	Favoriser la prise en compte des enjeux énergie climat dans les PLU				
PST	PST.O6.A17. 35	Améliorer la connaissance de la qualité de l'air sur le territoire				
CCBA	CCBA.O6.A17 .43	Favoriser la reconversion des zones de gravières en zones agricoles				
CCCG	CCCG.O6.A17 .33	Réappropriation des programmes environnementaux et des lieux sur la commune par les habitants				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A17.44	Entretien des rivières en vallée de la Lèze - SMIVAL	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A17.45	PAPI d'intention de la Vallée de la Lèze - SMIVAL	Présentation ci-dessous			

#### SMIVAL : Entretien des rivières en vallée de la Lèze

L'entretien des rivières se poursuit annuellement, conformément au Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) 2014-2023.

Un nouveau PPG 2024-2028 est en cours de validation.

<http://www.smival.fr/cours-d-eau/le-programme-d-entretien-pluriannuel>

## SMIVAL : PAPI d'intention de la Vallée de la Lèze

Le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) d'intention 2019-2023 a été mis en œuvre. Il est en phase de finalisation. Le COPIL de juin 2023 a validé le dossier de candidature PAPI Lèze 2024-2030.

Partenaires : Etat, Région Occitanie, Conseil départemental de la Haute-Garonne et Conseil départemental de l'Ariège

<http://www.smival.fr/inondations/le-papi-d-intention-2019-2023>

### Axe 18 : Tendre vers une consommation et une alimentation durable et en limiter l'impact

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
CCBA	CCBA.O6.A18.44	Mettre en œuvre la Responsabilité Élargie des producteurs (REP)				
CCBA	CCBA.O6.A18.45	Optimiser la collecte des déchets				
CCBA	CCBA.O6.A18.46	Amplifier les achats durables et Définir une politique d'achats durables				
CCBA	CCBA.O6.A18.47	Développer la dématérialisation au sein de la collectivité				
CCBA	CCBA.O6.A18.48	Vers une restauration collective responsable				
CCBA	CCBA.O6.A18.49	Favoriser la consommation locale par un marketing territorial				
CCBA	CCBA.O6.A18.50	Relayer l'information sur la consommation de produits locaux				
CCBA	CCBA.O6.A18.53	Développer le co-compostage de déchets verts et de boues de stations d'épuration				
CCV	CCV.O6.A18.40	Réparer plutôt que jeter = Réparateurs				
CCV	CCV.O6.A18.41	Mettre en œuvre la Responsabilité Élargie des producteurs (REP)				
CCV	CCV.O6.A18.42	Étude d'optimisation de la collecte des déchets				
CCV	CCV.O6.A18.43	Développer les achats durables au sein des collectivités				
CCV	CCV.O6.A18.44	Vers une restauration collective responsable de petite enfance				

CCV	CCV.O6.A18.4 5	Favoriser la consommation locale par un marketing territorial – lien PAT				
CCV	CCV.O6.A18.4 6	Favoriser la consommation de produits locaux – lien PAT				
CCV	CCV.O6.A18.4 7	Mobiliser les restaurateurs pour cuisiner des produits frais et locaux et limiter les déchets – lien PAT				
CCV	CCV.O6.A18.4 9	Développer le co-compostage de déchets verts et de boues de stations d'épuration				
CCV	CCV.O6.A18.5 2	Optimiser la gestion le broyage de déchets verts, son utilisation et son déploiement				
CCV	CCV.O6.A18.5 3 nouveau	Projet Alimentaire de Territoire « Manger, produire et bien vivre en Volvestre »				
CCCG	CCCG.O6.A18 .35	Mettre en œuvre la Responsabilité Élargie des producteurs (REP)				
CCCG	CCCG.O6.A18 .36	Développer les achats durables				
CCCG	CCCG.O6.A18 .37	Favoriser les circuits courts				
CCCG	CCCG.O6.A18 .39	Développer le co-compostage de déchets verts et de boues de stations d'épuration				
CCCG	CCCG.O6.A18 .41	Favoriser le broyage de déchets verts et son utilisation				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A18.46	Repar'acteurs – CMA31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A18.47	Plateforme virtuelle de mise en relation AGRILocal31 – Conseil Départemental 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A18.49	Collecter les plastics agricoles usagés – Chambre d'Agriculture 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A18.50	Le guide manger bio en circuit court en Haute Garonne – Erable 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A18.51	Réduire le gaspillage alimentaire auprès des personnes en situation de précarité - FNE				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A18.52	Accompagner le développement de la consommation des produits biologiques locaux dans la restauration collective – Erable 31				
ACTEURS SOCIO-	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A18.60	Programme de valorisation des déchets verts – Arbres et Paysages d'Autan	Présentation ci-dessous			

ECONOMIQUES						
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A18.48	<b>Valoriser les déchets de cantines - JAAL, Jardiner Autrement en Ariège et Lèze</b>				

### **CCV : Réparer plutôt que jeter (réparateurs)**

A ce jour, il n'y a pas de filière engagée pour un réseau de réparateurs sur le territoire. Toutefois, il existe un partenariat entre Le Garage et la collectivité pour la réparation et remise en état de vélos.

### **CCV : Mettre en œuvre la responsabilité élargie des producteurs (REP)**

La redevance spéciale est instituée depuis 2011 sur 75% du territoire. Il reste à l'harmoniser sur l'ensemble du territoire et également à étendre son champ d'application (administrations, collectivités territoriales, associations et établissements publics actuellement non assujettis).

La CCV conventionne avec des éco-organismes pour de nombreuses filières, afin de permettre une meilleure mise en œuvre de la REP.

La déchetterie de Carbonne vient d'adapter ses espaces pour accueillir davantage de flux.

### **CCV : Etude d'optimisation de la collecte des déchets**

Une étude en interne a été réalisée courant 2022, qui nécessite d'être reprise pour améliorer la collecte des déchets, tant du point de vue du mode de collecte que des circuits.

En effet, au regard de la spécificité du territoire et du fonctionnement des 6 équipes de collecte, il peut être envisagé une révision des circuits et des dimensionnements des collectes, afin de les optimiser.

### **CCV : Développer les achats durables au sein des collectivités**

La Communauté de Communes privilégie systématiquement les produits locaux ou se fournit prioritairement dans les commerces du territoire.

Par exemple, l'Office de Tourisme Intercommunal n'utilise que des produits réutilisables (carafes en remplacement des bouteilles d'eau, écocupes estampillés Volvestre à la place des gobelets, vaisselle non jetable). Lors de ses achats, de ses opérations d'impression, de ses consultations, une clause relative au développement durable est systématiquement rédigée.

Pour Noël, la Communauté de Communes a offert à ses agents 146 paniers composés uniquement de produits fabriqués dans les 32 communes du territoire.

### **CCV : Vers une restauration collective de la petite enfance**

La collectivité a fait le choix depuis plusieurs années de cuisiner sur place, dans les crèches, avec des agents qui se fournissent en local pour les denrées alimentaires.

Les parents bénéficient d'animations régulièrement, notamment lors des semaines du goût.

## **CCV : favoriser la consommation locale par un marketing territorial – lien PAT**

En 2021, la CCV a créé une plateforme numérique dédiée à la valorisation des commerçants, producteurs, restaurateurs et artisans d'art du Volvestre. Il s'agissait de faire connaître les produits et savoir-faire au plus près des habitants.

En 2023, ce projet expérimental est en cours de révision afin d'actualiser l'ensemble des données et de pouvoir proposer un outil spécifique et unique, facile d'utilisation pour les professionnels et les particuliers.

## **CCV : Favoriser la consommation de produits locaux**

Afin de faire connaître l'offre en produits locaux aux usagers, qu'ils soient autochtones ou touristes, l'Office de Tourisme Intercommunal a développé une boutique dédiée aux producteurs et artisans du territoire. Le but premier est bien de mettre en valeur ces produits et les savoir-faire du Volvestre, non pas de faire des bénéfices. Parallèlement, il a créé une page dédiée aux producteurs locaux et aux artisans d'art sur son site internet. Il organise chaque année depuis 2015 les Journées Européennes des Métiers d'Art, qui visent à faire connaître au grand public l'artisanat local. Il invite les producteurs du territoire à faire connaître leurs produits sur des salons très fréquentés, telle que la Foire de Toulouse ou le Village hiver Place du Capitole. Enfin, le magazine touristique, édité chaque année à 8000 exemplaires, propose toujours une rubrique sur les producteurs et les artisans, sous formes de portraits qui renvoient ensuite vers le site internet et à la liste complète du territoire.

Le projet alimentaire territorial de la CCV mène également des actions pour favoriser la consommation de produits locaux dans les établissements accueillant un service de restauration collective qui permet quotidiennement à 6000 personnes de se restaurer hors domicile. L'action consiste principalement à accompagner les cuisines scolaires dans leur processus de sélection des produits.

## **CCV : Développer le co-compostage des déchets verts et de boues de stations d'épuration**

La CCV n'étant pas compétente à ce jour sur l'assainissement, il est à ce jour peu envisageable de mener les actions décrites.

## **CCV : mobiliser les restaurateurs pour cuisiner des produits frais et locaux et limiter les déchets**

A travers le projet alimentaire territorial (PAT) porté par la CCV, les actions liées aux problématiques de la restauration collective ont été une priorité pour la mise en œuvre du projet. La CCV a permis l'accompagnement de deux cuisines scolaires du territoire, fournissant 500 repas quotidiens, dans l'amélioration des pratiques culinaires et la sensibilisation aux produits locaux. Plusieurs journées ont été organisées pour capitaliser sur les bonnes pratiques et sur l'amélioration dans l'élaboration de marchés publics permettant d'atteindre les objectifs des lois EGALIM de 2018 et de 2021.

## **CCV : Projet Alimentaire de Territoire « Manger, produire et bien vivre en Volvestre »**

Le projet alimentaire territorial (PAT) de la CCV est labellisé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire depuis 2021. Ce projet s'articule autour de deux axes de travail prioritaires. D'une part, la CCV souhaite agir face aux tensions concernant le renouvellement des générations en favorisant l'installation et la transmission des exploitations. D'autre part, depuis 2022, la CCV mène plusieurs actions en vue d'améliorer la qualité des recettes et l'approvisionnement de la restauration collective. En 2024 et 2025, les actions communautaires seront poursuivies dans ce sens.

Par ailleurs, la CCV accompagne également les Communes ou associations dans les projets qu'elles peuvent porter directement, par exemple en proposant un service d'ingénierie financière, comme en ont bénéficié la Commune de Carbonne pour la régie permacole qui alimente aujourd'hui un tiers de la restauration scolaire, et Escal Sud toulousain pour la rénovation de son matériel et en faveur du meilleur accueil de ses salariés et bénéficiaires.

En 2021, sur la base d'un diagnostic alimentaire du territoire, la CCV s'est engagée dans un projet alimentaire territorial (PAT) aujourd'hui labellisé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Ce projet s'articule autour de deux axes de travail prioritaires. D'une part, la CCV souhaite agir face aux tensions concernant le renouvellement des générations en favorisant l'installation et la transmission des exploitations. C'est un travail complexe et ambitieux qui nécessitera de s'inscrire dans la durée. D'autre part, depuis 2022, la CCV mène plusieurs actions en vue d'améliorer la qualité des recettes et l'approvisionnement de la restauration collective.

En 2023, la CCV a concrètement permis deux unités de restauration collective à Lavelanet-de-Comminges et à Longages (qui produisent à elles seules plus de 500 repas/jour), pour viser un approvisionnement local et bio, ce, en vertu de la loi EGALIM (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable) et parce que la CCV souhaite faciliter l'approvisionnement local et de qualité. Plusieurs opérations événementielles ont également été organisées parce qu'un projet alimentaire territorial s'adresse bien entendu aux consommateurs du territoire, particuliers ou acteurs économiques, et que les pratiques d'achat sont un des enjeux fondamentaux de ce projet. La CCV a participé aux Journées agricoles du Volvestre en septembre 2023 : elle a organisé une projection-débat et enregistré plusieurs émissions de radio afin de faire connaître son action du grand public.

## **CCBA : Favoriser la consommation locale par un marketing territorial**

### **Création d'une marque pour unifier tourisme et loisirs dans le Bassin Auterivain Haut-Garonnais**

En début d'année 2021, la CCBA a lancé une marque pour valoriser l'offre du tourisme et des loisirs dans les 19 communes du territoire. Une marque est devenue une nécessité pour amorcer l'identité territoriale, proposer une vitrine du territoire et ainsi renforcer l'attractivité du territoire. La marque « Bahg ! », qu'est-ce que ça veut dire ? Eh bien c'est très simple, c'est l'acronyme de « Bassin Auterivain Haut-Garonnais » ! L'objectif de cette marque est de proposer une identité territoriale et de valoriser notre offre touristique.



## **CCCG : Mettre en œuvre la Responsabilité Élargie des producteurs (REP)**

### **Mise en œuvre de la tarification incitative des ordures ménagères**

L'année 2022 a vu l'achèvement du plan d'actions mis en œuvre dans le cadre du déploiement de la tarification incitative :

- Réorganisation de l'offre de service (envisager et mettre en place les évolutions organisationnelles du service)
- Réalisation des investissements (évolutions matérielles du service et des investissements à réaliser – logiciel, bacs, contenants pour l'apport volontaire, dispositif d'identification...)
- Construction du fichier des abonnés et des dotations (enquête de dotation)
- Construction du fichier de facturation
- Détermination de l'assiette et construction de la grille tarifaire
- Organisation de la facturation et du recouvrement
- Réorganisation structurelle du service
- Mise en place de la phase test : durée et périmètre
- Création d'un budget annexe
- Dotation des conteneurs aux administrés en porte à porte et badges
- Mise en œuvre d'une campagne de communication tous formats
- Intervention des ambassadeurs du tri auprès des professionnels, des communes, des administrés

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative s'est ainsi substituée à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

## **Chambre des Métiers et de l'Artisanat : Répar'Acteurs**

Action régionale, déployée sur le département de Haute Garonne.

<https://www.reparacteurs.artisanat.fr/>



## **Chambre d'Agriculture de Haute Garonne : Collecter les plastiques agricoles usagés**

Depuis 2008, mise en place de points de collecte ; Collecte sur les déchetteries de Rieumes, du Fousseret, de Carbonne, de Montesquieu Volvestre et de Mondavezan

Formation des agriculteurs Animation du comité de pilotage

Réalisation d'un document complet sur les types de déchets collectés, les consignes, les dates et les lieux de collecte.

### **Résultats :**

**110 tonnes de plastiques usagés** (films d'enrubannage et bâches d'ensilage) sont collectées sur le département par an, **32 tonnes de ficelles et filets**. Le recyclage des plastiques agricoles permet de fabriquer des sacs poubelles, des raccords pour le bâtiment, des ficelles éco-conçues, des tubes pour l'industrie, etc. La Chambre d'agriculture mobilise 11 déchèteries sur le territoire départemental.

Partenariats techniques et financiers : ACVA locales ; Communautés de Communes ; Coopératives agricoles

## **ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN : Accompagner les collectivités et les acteurs socio-professionnels dans la valorisation et la réduction des déchets verts**

Sensibiliser les collectivités et les acteurs socio-professionnels dans la valorisation et la réduction des déchets verts en développement de nouvelles pratiques en gestion différenciée des espaces verts et en valorisant les déchets de taille en broyat pour du paillage sur les plantations.

Recherche de partenariats pour valoriser les ressources « paillage » en local dans les territoires – acquérir un broyeur pour permettre l'autonomie et préservation de la ressource en eau – favoriser les modes de gestion écologique et de plantation durable dans les collectivités

Arbres et Paysages d'Autan assure le conseil technique, l'animation territoriale et la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation.

Partenariats techniques et financiers : Conseil Régional et collectivités locales.

## Axe 19 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Porteur	N°Action	Titre de l'action	Réalisée	En cours	A lancer	Suspendue
PST	PST.O6.A19.36	Favoriser la plantation d'arbres sur les zones d'activités				
PST	PST.O6.A19.37 nouveau	Favoriser la prise en compte de l'enjeu « eau » dans les politiques d'aménagement du territoire				
CCBA	CCBA.O6.A19.51	Sensibiliser les usagers à la ressource en eau et sur la question des pollutions des fossés				
CCBA	CCBA.O6.A19.52	Accompagnement des communes et Suivi du plan Zéro phyto sur les communes				
CCV	CCV.O6.A19.48	Sensibiliser les usagers à la ressource en eau en partenariat avec le SMDEA (lien action ci-dessous)				
CCV	CCV.O6.A19.50	Restauration des ripisylves (adhérent au syndicat)				
CCV	CCV.O6.A19.51	Améliorer la gestion des eaux de ruissellement				
CCV	CCV.O6.A19.53 nouveau	Territoire engagé pour la nature				
CCCG	CCCG.O6.A19.38	Sensibiliser les usagers à la ressource en eau				
CCCG	CCCG.O6.A19.40	Améliorer la gestion des zones d'infiltration de l'eau de pluie				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A19.53	Actions environnementales sur la nouvelle STEP de Carbone – Réseau 31	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A19.54	Programme de plantation " plant'arbre" – Arbres et Paysages d'Autan	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A19.55	Plantation de haies en vallée de la Lèze - SMIVAL	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A19.56	Sensibiliser à l'extinction des enseignes lumineuses en période de nuit noire, et à la réduction de l'éclairage public - FNE				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A19.57	Garantir une ressource quantitative en eau suffisante : Garonne Amont – Conseil Départemental 31				
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A19.58	Compensation carbone par plantation de haies champêtres - CEMEX	Présentation ci-dessous			
ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES. O6.A19.59	Programme de plantation de haies – Conseil Départemental 31				

## **CCV : Sensibiliser les usagers à la ressource en eau en partenariat avec le SMDEA**

La CCV n'étant pas compétente à ce jour sur l'eau, il est peu envisageable de mener les actions décrites.

## **CCV : Restauration des ripisylves (adhérent au syndicat)**

Ce sujet est traité par les syndicats de rivière auxquels la Communauté de Communes a délégué l'exercice de la compétence GEMAPI. Des actions sont menées, notamment par le SMIVAL sur ce sujet.

## **CCV : Territoire engagé pour la nature**

La CCV est labellisée depuis 2022 en tant que Territoire engagé pour la Nature par l'Agence régionale de la biodiversité d'Occitanie. Cette reconnaissance est le fruit d'un travail d'identification d'actions innovantes permettant de développer de nouvelles dynamiques en faveur de la biodiversité. Les trois actions programmées ont toutes fait l'objet d'évaluations techniques et financières et parmi elles, l'action la plus avancée est la réalisation d'un Atlas de la biodiversité intercommunal (ABIC), visant quatre inventaires protocolés dans quatre communes du territoire (chiroptères, lépidoptères, reptiles, habitats naturels) et une vingtaine d'animations de sensibilisation du grand public, du jeune public, des élus et des techniciens communaux et communautaires. L'ABIC est mis en œuvre en 2023 et 2024 grâce à un accompagnement financier de l'Office français de la biodiversité que la CCV a pu obtenir en réponse à un appel à projets dédié. La finalité de ces travaux sera de réaliser des livrables facilitant les bonnes pratiques. Par ailleurs, la CCV a également mis en place un appel à projets communautaire pour soutenir les actions d'associations visant la préservation ou la promotion de la biodiversité, par une enveloppe annuelle de 5 000 €.

## **RESEAU 31 : Actions environnementales sur la nouvelle STEP de Carbone**

L'objectif était de créer une nouvelle unité de traitement à la fois performante et écologique, permettant ainsi de préserver la qualité du cours d'eau de la Garonne. Mise en service 2018

La filière de traitement choisie permet de respecter des exigences réglementaires strictes liées au rejet sur le cours d'eau en traitant l'azote et le phosphore.

La préservation du milieu écologique est l'enjeu primordial de ce projet avec la mise en place de mesures environnementales suivies et contrôlées par un coordinateur environnemental. Ainsi, à titre d'exemple, des nichoirs ont été créés, les arbres à intérêts écologiques ont été préservés.

## **Arbres et paysages d'Autan : Accompagner les collectivités et les acteurs du territoire dans la plantation d'arbres et de haies champêtres dans le cadre du programme de plantation " PLANT'ARBRE"**

Promouvoir le rôle de l'arbre et des haies champêtres en accompagnant les projets de plantations auprès de tout public : particuliers, entreprises, professionnels, associations, collectivités.

Promouvoir et sensibiliser aux essences locales pour permettre des plantations durables favorables à la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Arbres et Paysages d'Autan assure le conseil technique sur l'élaboration des projets de plantation (choix des essences, les protocoles techniques, la fourniture des végétaux et le suivi des plantations pendant 2 ans)

**Résultats Haute-Garonne : 40 000 arbres et arbustes** plantés chaque hiver.

Partenariats financiers : Conseil Régional



### **SMIVAL : Plantation de haies en vallée de la Lèze**

Pour la plantation de haies, pas de réalisation sous maîtrise d'ouvrage du SMIVAL sur la période récente : cf associations de planteurs de haies APA et Haies ariégeoises.

### **CEMEX : Compensation carbone par plantation de haies champêtres**

Afin de compenser une partie des émissions de GES et favoriser la biodiversité de ses terrains, CEMEX mise sur la plantation de haies champêtres. Des plantations sont régulièrement réalisées sur les différents sites présents en Occitanie. Au cours de ces trois dernières années, les travaux ci-après ont été réalisés :

- ✓ En 2020, 334 m linéaires de haies sur le site de Saint-Julien-sur-Garonne et 300 m linéaires sur le site de Cintegabelle ;
- ✓ En 2022, 260 m linéaires sur le site de Salles-sur-Garonne et 50 m linéaires sur le site de Lavernose-Lacasse.

Autres plantations prévues :

- ✓ 250 m linéaires sur le site de Salles-sur-Garonne ;
- ✓ 380 m linéaires sur le site de Lavernose-Lacasse ;
- ✓ 350 m linéaires à Lafitte-Vigordane.

En mai 2022, une formation sur le réaménagement agricole des carrières de granulats, avec une partie dédiée aux intérêts des haies champêtres, a été mise en œuvre en interne. Une seconde formation sur les aménagements écologiques sera réalisée à l'automne 2023 afin de sensibiliser et former les agents des sites d'exploitation aux techniques de plantation et de gestion des aménagements ligneux.

Un projet de convention entre CEMEX et l'association « Arbres et Paysages d'Autan » est également en cours de rédaction avec pour objectifs la préservation et l'amélioration du patrimoine arboré des sites.



*Figure 2 Linéaire de haies planté en bordure du site CEMEX de Lavernose-Lacasse*

## PLAN D' ACTIONS DETAILLE

Plan d'actions détaillé consultable ici :

[https://payssudtoulousain.fr/sites/default/files/docs-publications/livre\\_3\\_plan\\_actions\\_et\\_fiches.pdf](https://payssudtoulousain.fr/sites/default/files/docs-publications/livre_3_plan_actions_et_fiches.pdf)